

TENDANCES MONDIALES

DÉPLACEMENT
FORCÉ EN **2022**

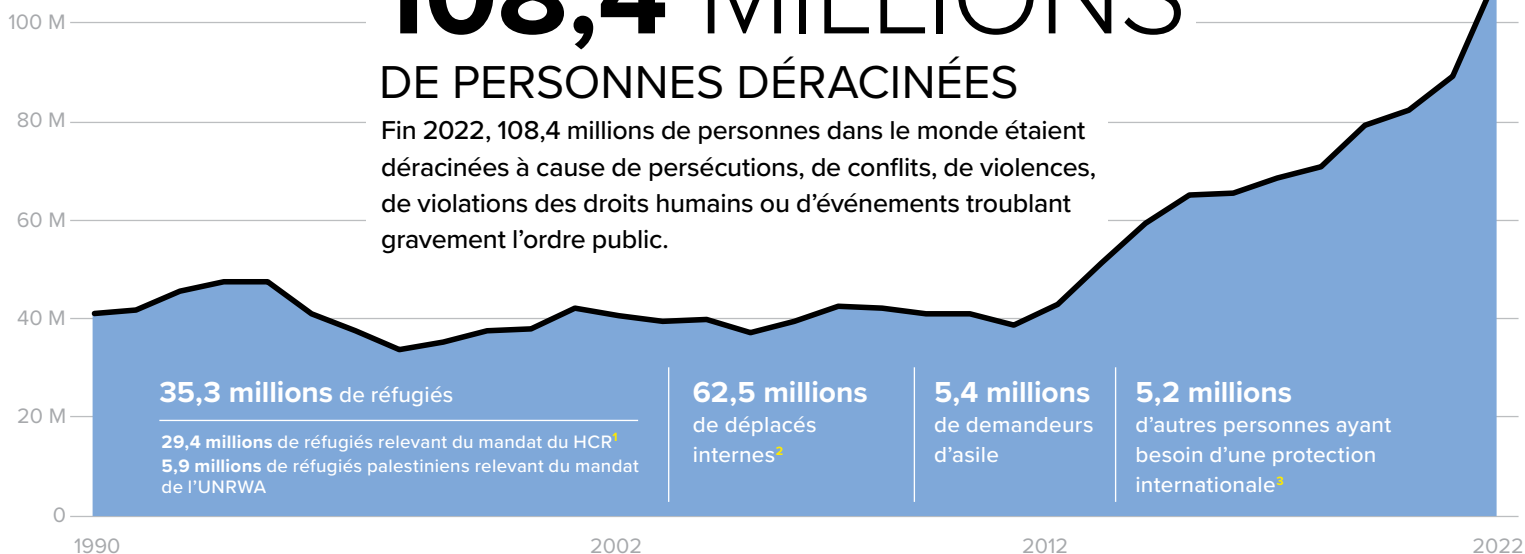


Les chiffres clés

108,4 MILLIONS

DE PERSONNES DÉRACINÉES

Fin 2022, 108,4 millions de personnes dans le monde étaient déracinées à cause de persécutions, de conflits, de violences, de violations des droits humains ou d'événements troublant gravement l'ordre public.



76 %

ACCUEILLIS DANS DES PAYS À REVENU FAIBLE OU INTERMÉDIAIRE

Les pays à revenu faible ou intermédiaire ont accueilli 76% des réfugiés et autres personnes ayant besoin d'une protection internationale dans le monde⁴. Les pays les moins avancés ont accueilli 20% du total de cette population.

70 %

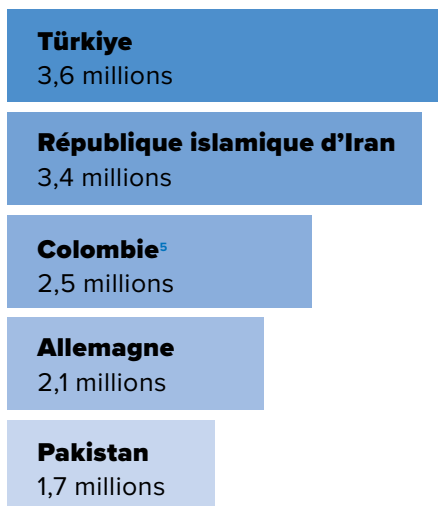
ACCUEILLIS DANS UN PAYS VOISIN

70% des réfugiés et autres personnes ayant besoin d'une protection internationale vivaient dans un pays voisin de leur pays d'origine.

3,6 MILLIONS

DE RÉFUGIÉS ACCUEILLIS EN TÜRKIYE

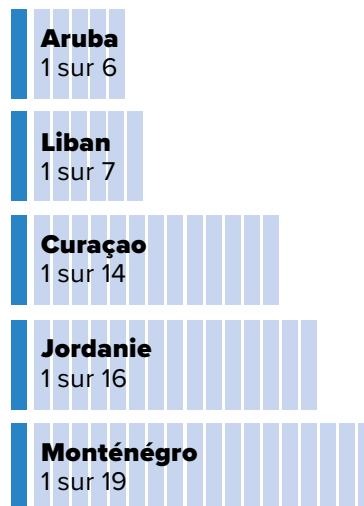
La Türkiye abritait près de 3,6 millions de réfugiés, soit la plus importante population réfugiée au monde, suivie par la République islamique d'Iran, avec 3,4 millions.



1 SUR 6

EST UNE PERSONNE DÉRACINÉE

Par rapport à leur population nationale⁶, l'île d'Aruba (1 sur 6) et le Liban (1 sur 7) accueillent le plus grand nombre de réfugiés et autres personnes ayant besoin d'une protection internationale, suivis par Curaçao (1 sur 14), la Jordanie (1 sur 16) et le Monténégro (1 sur 19)⁷.



2,6 MILLIONS DE NOUVELLES DEMANDES D'ASILE

Les États-Unis d'Amérique sont le pays à avoir reçu le plus grand nombre de nouvelles demandes individuelles.

États-Unis d'Amérique

730 400

Allemagne

217 800

Costa Rica

129 500

Espagne

118 800

Mexique

118 800

52 % ORIGINAIRES DE TROIS PAYS

52% de tous les réfugiés et autres personnes ayant besoin d'une protection internationale étaient originaires de trois pays :

République arabe syrienne

6,5 millions

Ukraine

5,7 millions

Afghanistan

5,7 millions

SOLUTIONS

6 MILLIONS DE PERSONNES DÉRACINÉES SONT RENTRÉES CHEZ ELLES

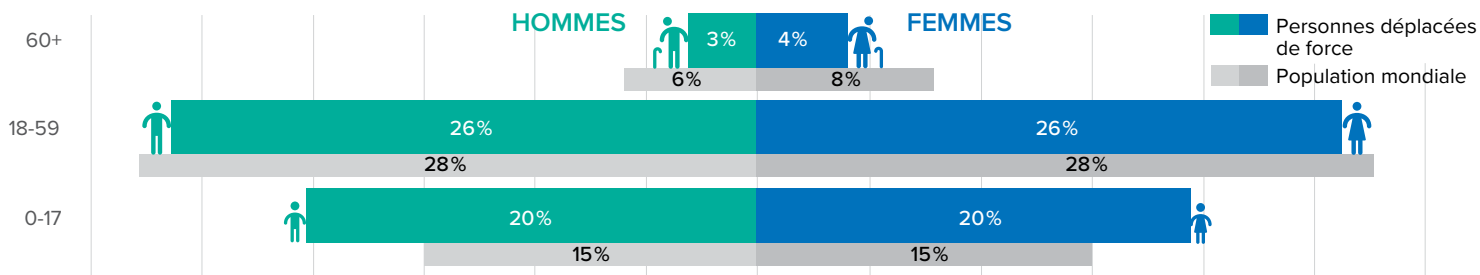
6 millions de personnes déracinées ont regagné leur région ou leur pays d'origine en 2022, dont 5,7 millions de déplacés internes et 339 300 réfugiés.

114 300 RÉFUGIÉS RÉINSTALLÉS

114 300 réfugiés ont été réinstallés en 2022, soit le double de l'année précédente (57 500), d'après les statistiques gouvernementales. Le HCR a présenté 116 500 réfugiés à des États en vue de leur réinstallation.

DÉMOGRAPHIE DES PERSONNES DÉPLACÉES DE FORCE

Les enfants représentent 30% de la population mondiale mais 40% de toutes les personnes déplacées de force^a.



REMARQUE: le total des chiffres n'aboutit pas à 100% en raison des arrondis.

- 1 Toutes les références de cette infographie relative aux réfugiés relevant du mandat du HCR englobent les personnes se trouvant dans une situation analogue à celle de réfugiés.
- 2 Source: Observatoire des situations de déplacement interne (IDMC).
- 3 Voir la définition des autres personnes ayant besoin d'une protection internationale sur la page suivante.
- 4 Voir Classification des pays d'accueil de réfugiés par niveau de revenu.
- 5 Inclut les réfugiés et autres personnes ayant besoin d'une protection internationale.
- 6 Limité aux pays qui accueillent au moins 10 000 personnes. Exclut les réfugiés de Palestine relevant du mandat de l'UNRWA.
- 7 Si l'on inclut les 487 300 réfugiés de Palestine se trouvant au Liban et les 2,4 millions de réfugiés de Palestine se trouvant en Jordanie enregistrés auprès de l'UNRWA, la proportion au Liban et en Jordanie passe à 1 personne sur 4.
- 8 Sources: Estimation de la démographie des déplacés internes (IDMC); réfugiés de Palestine relevant du mandat de l'UNRWA; les chiffres des réfugiés, des personnes se trouvant dans une situation analogue à celle de réfugiés et des autres personnes ayant besoin d'une protection internationale reposent sur les données disponibles (HCR) et les estimations de la population mondiale (Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies).

Statistiques relatives aux personnes déplacées de force et à toutes les autres personnes protégées ou assistées par le HCR

Le présent rapport se concentre principalement sur l'analyse des changements et des tendances du déplacement forcé de janvier à décembre 2022 parmi les personnes relevant du mandat du HCR⁹. Les données présentées reposent sur les informations disponibles au 31 mai 2023, sauf indication contraire.

Fin 2022, le nombre de personnes déplacées de force dans le monde était estimé à 108,4 millions¹⁰. Ce chiffre inclut les réfugiés (y compris les réfugiés qui ne sont pas couverts par le mandat du HCR), les demandeurs d'asile, les déplacés internes et les autres personnes ayant besoin d'une protection internationale.

AUTRES PERSONNES AYANT BESOIN D'UNE PROTECTION INTERNATIONALE

La catégorie « Autres personnes ayant besoin d'une protection internationale » est apparue pour la première fois dans les données recueillies au milieu de l'année 2022¹¹ et fait référence aux :
« Personnes qui se retrouvent hors de leur pays ou leur territoire d'origine, parce qu'elles ont été contraintes de franchir une frontière internationale, qui n'ont pas été répertoriées dans les autres catégories (demandeurs d'asile, réfugiés, personnes se trouvant dans une situation analogue à celle de réfugiés) mais qui ont probablement besoin d'une protection internationale, y compris d'une protection contre le retour forcé, ainsi que d'un accès aux services de base de manière temporaire ou à long terme ».

Le HCR établit également une estimation de la population qu'il protège et/ou assiste. Cette estimation porte sur les personnes qui ont été déplacées de force (réfugiés, demandeurs d'asile, déplacés internes et autres personnes ayant besoin d'une protection internationale); les personnes qui sont rentrées chez elles au cours de l'année précédente; celles qui sont apatrides (dont la plupart ne sont pas déplacées de force); et d'autres groupes auxquels le HCR a étendu sa protection ou fourni une assistance sur une base humanitaire. Fin 2022, cette population comptait 112,6 millions de personnes.

Ces deux catégorisations sont comparées graphiquement ci-dessous. Une présentation détaillée des populations relevant du mandat du HCR par catégorie et par pays est fournie dans les [tableaux 1 – 23 en annexe](#).

Les chiffres de ce rapport sont basés sur les données communiquées par les gouvernements, les organisations non gouvernementales et le HCR. Ils sont arrondis à la centaine ou au millier le plus proche. Certains ajustements pouvant apparaître plus tard dans l'année dans la base de données Refugee Data Finder¹², les chiffres indiqués dans ce rapport doivent être considérés comme provisoires et susceptibles d'être modifiés. Sauf mention contraire, le rapport ne fait pas référence à des événements qui se sont produits après le 31 décembre 2022.

⁹ Voir la page [Méthodologie](#) du Refugee Data Finder du HCR pour une définition de chaque groupe de population.

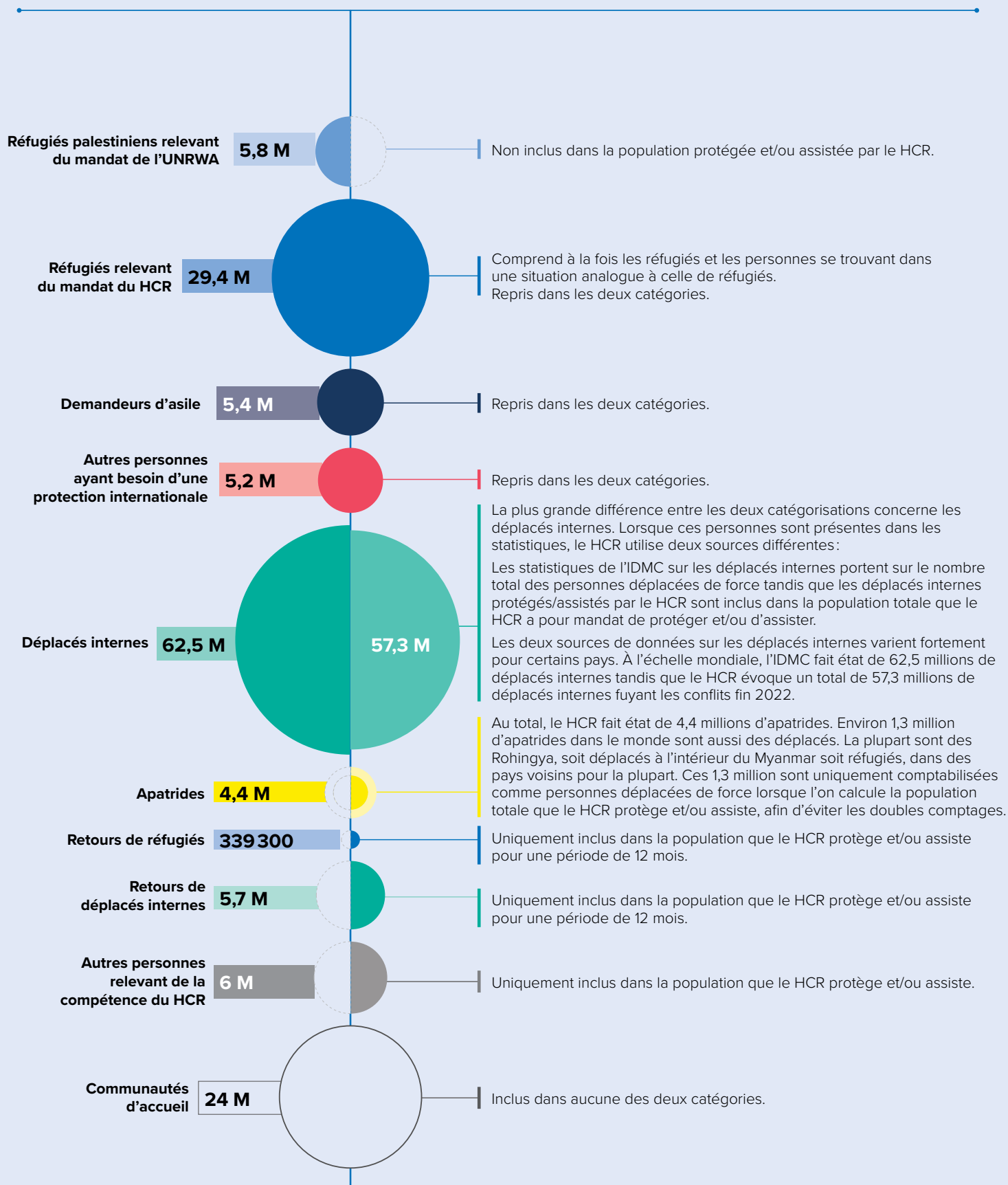
¹⁰ Le nombre total de personnes déplacées de force est calculé en utilisant les statistiques du HCR, de l'UNHCR et de l'IDMC.

¹¹ Les Vénézuéliens précédemment appelés « Vénézuéliens déplacés à l'étranger » sont inclus dans cette nouvelle catégorie. Ce changement a été fait rétroactivement dans les statistiques du HCR depuis 2018. Le terme « Vénézuéliens déplacés à l'étranger » n'est plus utilisé.

¹² Voir [Refugee Data Finder](#) du HCR

Personnes déracinées 108,4 millions

Population protégée et/ou assistée par le HCR 112,6 millions



PANAMA. Des personnes en déplacement bravent l'hostilité de la jungle au cours de leur voyage vers le nord en quête de sécurité. Dans ce contexte, des informations sont fournies sur les risques qu'entraîne la traversée du passage du Darien et sur l'asile au Panama. Dans la région du Darien, le HCR travaille avec le gouvernement, les organisations non gouvernementales, les communautés locales, le secteur privé et les municipalités afin de répondre aux besoins les plus urgents des déplacés.

© HCR/MELISSA PINEL



CHAPITRE 1

Le déplacement forcé à l'échelle mondiale



Ces chiffres nous montrent que certaines personnes sont promptes à entrer en conflit et bien plus lentes quand il s'agit de trouver des solutions. Avec pour conséquences la dévastation, le déplacement et l'angoisse pour chacune des millions de personnes déracinées.



Filippo Grandi

Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés

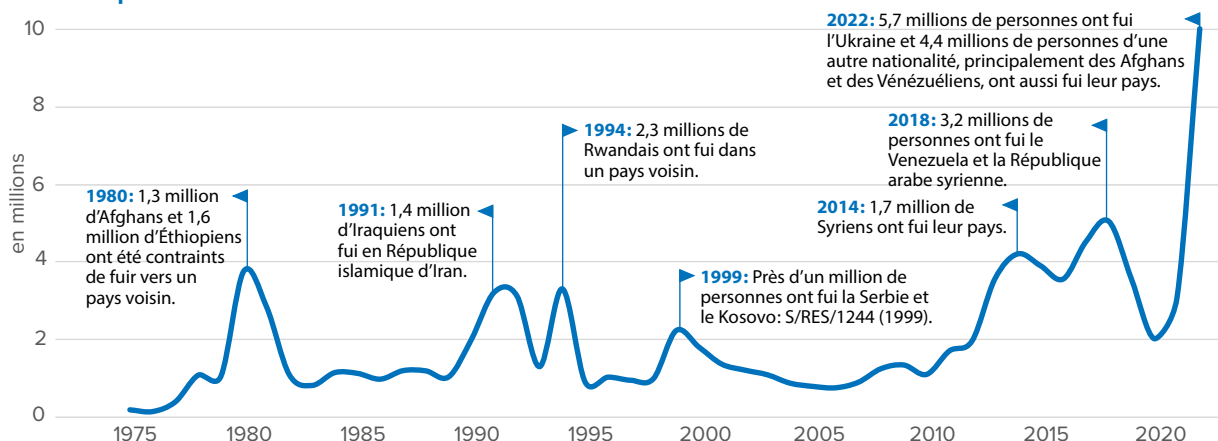
En 2022, le nombre de personnes déplacées de force à cause de persécutions, d'un conflit, de violences, de violations des droits humains ou d'événements troublant gravement l'ordre public a augmenté de 21%, pour atteindre 108,4 millions à la fin de l'année selon les estimations¹³. En conséquence, plus de 1 personne sur 74 dans le monde était toujours déplacée¹⁴, dont 90 % dans des pays à revenu faible ou intermédiaire. Le total à la fin de l'année représente une augmentation de 19% par rapport à fin 2021, soit plus que la population de l'Équateur, des Pays-Bas (Royaume des) ou de la Somalie. C'est aussi la plus forte augmentation d'une année à l'autre

jamais enregistrée, d'après les statistiques du HCR sur le déplacement forcé. Plus de la moitié de cette hausse est due à des nombres records de réfugiés, de demandeurs d'asile et d'autres personnes ayant besoin de la protection internationale qui ont été contraintes de fuir en 2022 (voir la figure 1). Au cours des cinq premiers mois de 2023, le déplacement forcé a continué à augmenter et le HCR estime que le nombre des personnes concernées dépasse probablement 110 millions à la fin de la rédaction du présent rapport, en mai 2023.

¹³ Le nombre total des personnes déplacées de force est calculé en s'appuyant sur les statistiques du HCR, de l'UNRWA et de l'IDMC. Voir [Les catégories de population du HCR expliquées](#).

¹⁴ Dix ans plus tôt, en 2013, le même ratio était de 1 sur 142; il y a 20 ans, en 2003, il était de 1 sur 164, et il y a 30 ans, en 1993, il était de 1 sur 118.

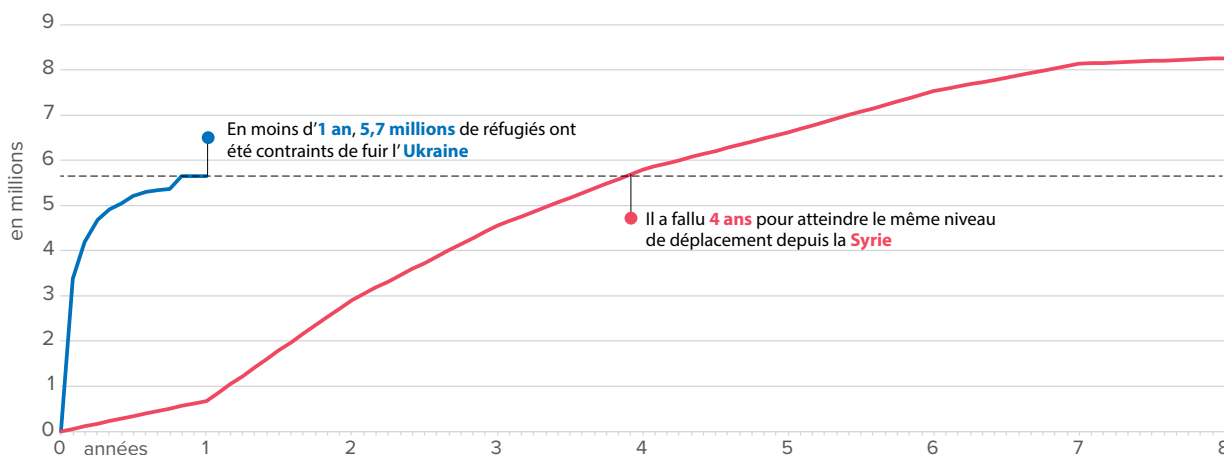
Figure 1 | Réfugiés, demandeurs d'asile et autres personnes ayant besoin d'une protection internationale déplacés chaque année¹⁵ | 1975 – 2022



En février 2022, l'invasion massive de l'Ukraine par la Fédération de Russie a déclenché la plus rapide crise de déplacement, et l'une des plus importantes, depuis la Seconde Guerre mondiale (voir la figure 2). Dès les premiers jours de la guerre, plus de 200 000 réfugiés par

jour ont cherché la sécurité au-delà des frontières de leur pays, tout d'abord dans les pays voisins de l'Ukraine. Fin 2022, un total de 11,6 millions d'Ukrainiens étaient toujours déplacés¹⁶, dont 5,9 millions à l'intérieur de leur pays et 5,7 millions dans un pays voisin ou au-delà¹⁷.

Figure 2 | Réfugiés, personnes se trouvant dans une situation analogue à celle de réfugiés et autres personnes ayant besoin d'une protection internationale ayant fui la République arabe syrienne et l'Ukraine depuis le début de chaque crise¹⁸



Si l'invasion massive de l'Ukraine a indéniablement provoqué la plus grande crise de déplacement forcé en termes d'amplitude et de rapidité en 2022, les conflits et l'insécurité dans d'autres parties du monde se sont poursuivis ou ravivés. En outre, les estimations actualisées

du nombre d'Afghans déplacés de force en République islamique d'Iran sont devenues disponibles, beaucoup d'entre eux étant arrivés les années précédentes¹⁹. Globalement, la population mondiale des réfugiés relevant du mandat du HCR²⁰ a augmenté de plus d'un tiers,

¹⁵ Voir [Forced Displacement Flow Dataset](#)

¹⁶ En outre, les apatrides, les ressortissants de pays tiers, et les réfugiés et demandeurs d'asile accueillis en Ukraine avant la guerre ont aussi été contraints de quitter le pays.

¹⁷ Les estimations précédentes du nombre de réfugiés d'Ukraine disponibles sur le [Portail des données opérationnelles](#) du HCR reposaient sur des rapports faisant état de demandes cumulées d'asile et de protection temporaire ou d'autres dispositifs de protection nationaux, ainsi que de la présence estimée de réfugiés ayant divers autres statuts juridiques. En juin 2023, les estimations ont été ajustées afin de mieux rendre compte du nombre de réfugiés se trouvant toujours dans chaque pays fin 2022, sur la base des données fournies par les autorités nationales, y compris des bénéficiaires actifs de la protection temporaire. Voir le [Portail des données opérationnelles](#) pour des explications plus détaillées.

¹⁸ Les chiffres pour les réfugiés d'Ukraine reposent sur les statistiques officielles des réfugiés enregistrés dans les pays d'accueil fin 2022. Les chiffres pour la Syrie représentent les flux annuels de réfugiés depuis 2011. On part de l'hypothèse que les tendances entre les points de données sont linéaires.

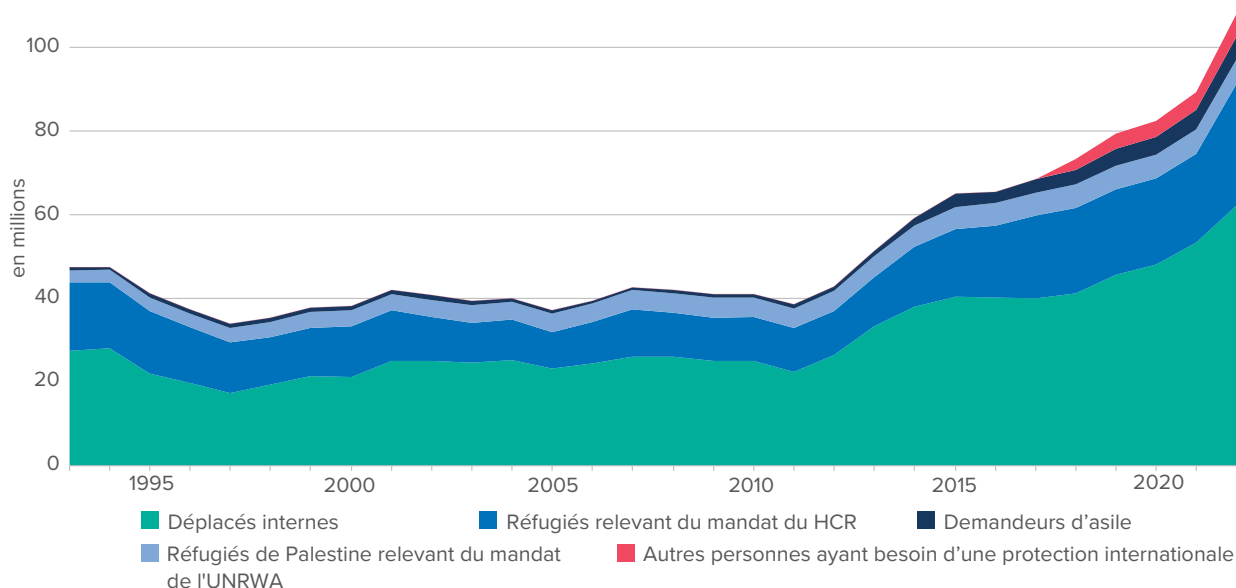
¹⁹ En 2022, le Gouvernement de la République islamique d'Iran a procédé à un nouveau recensement de la population préalablement dénombrée et a étendu la portée de ce dispositif à tous les Afghans dépourvus de documents dans le pays, y compris à ceux qui étaient nouvellement arrivés à cause de la prise du pouvoir par les Talibans en 2021. Quelque 2,6 millions d'Afghans auraient participé à cette opération, à l'issue de laquelle ils reçoivent un coupon de dénombrement et une protection temporaire contre l'expulsion.

²⁰ Inclut les personnes se trouvant dans une situation analogue à celle de réfugiés et exclut les réfugiés de Palestine relevant du mandat de l'UNRWA.

soit 8,1 millions, pour atteindre 29,4 millions à la fin de l'année (voir la figure 3). Quelque 5,2 millions d'autres personnes ayant besoin d'une protection internationale,

majoritairement originaires du Venezuela, ont été recensées fin 2022²¹.

Figure 3 | **Personnes contraintes de fuir | 1993 – 2022**



Globalement, la Türkiye, la République islamique d'Iran, la Colombie, l'Allemagne et le Pakistan sont les pays qui abritaient les plus importantes populations de réfugiés fin 2022, y compris les personnes se trouvant dans une situation analogue à celle de réfugiés et les autres personnes ayant besoin d'une protection internationale. Plus de 87% de tous les réfugiés et autres personnes ayant besoin d'une protection internationale étaient originaires de 10 pays à peine.

Des millions de réfugiés d'Ukraine ont reçu une protection temporaire, accordée par les États membres de l'Union européenne et plusieurs autres pays²². Dans le même temps, le plus grand nombre de nouvelles demandes d'asile jamais enregistré – 2,6 millions – l'ont été par plus de 140 nationalités en 2022, dans 155 pays. Le seul nombre des personnes contraintes de fuir à cause d'un nouveau conflit ou d'un conflit existant souligne à quel point le droit de demander asile reste crucial pour des millions de personnes dans le monde entier. Plus de 2 nouvelles demandes d'asile sur 5 ont été déposées par des ressortissants d'Amérique latine et des Caraïbes, notamment de Cuba, du Nicaragua et du Venezuela. Les demandes d'asile présentées par des Afghans et des

Syriens ont également augmenté par rapport à l'année précédente. Les États-Unis sont restés le pays à avoir reçu le plus grand nombre de nouvelles demandes d'asile, à savoir 730 400, soit quatre fois plus qu'en 2021. Bien que 1,3 million de décisions quant au fond aient été rendues par les États et le HCR, soit une hausse de 27% par rapport à 2021 et le nombre le plus élevé de décisions prononcées depuis 2017, compte tenu du volume des nouvelles demandes, le nombre des demandeurs d'asile en attente d'une décision sur leur dossier a grimpé de 18%, à 5,4 millions.

La plupart des personnes contraintes de fuir ne franchissent jamais une frontière internationale. Fin 2022, 58% de toutes les personnes déplacées de force se trouvaient dans leur propre pays. Les nouveaux déplacements internes ont bondi, avec 28 millions de nouveaux déplacements dus à un conflit et à la violence pendant l'année²³. La guerre en Ukraine et les conflits en Éthiopie, au Myanmar et en République démocratique du Congo ont déplacé plus de 1 million de personnes à l'intérieur de leur propre pays. Quelque 32,6 millions de nouveaux déplacements supplémentaires ont été dus à des catastrophes²⁴, 21% se produisant dans les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement, pays

²¹ Cela représente une augmentation de 18%, ou de 811 000 personnes, par rapport aux estimations d'une année plus tôt, car les estimations démographiques des autres personnes ayant besoin d'une protection internationale ont été révisées à la hausse en Colombie et au Pérou.

²² Les systèmes de protection temporaire sont considérés comme étant complémentaires du régime de la protection internationale des réfugiés, étant utilisés comme réponse d'urgence à un déplacement de grande ampleur pour fournir aux personnes qui fuient une crise humanitaire une protection immédiate contre le refoulement, ainsi que l'accès à un statut juridique et à des droits dans le pays d'accueil, sans avoir au préalable recours à des procédures individuelles de détermination du statut de réfugié. Quelque 26 États membres de l'Union européenne ont mis en œuvre la Directive sur la protection temporaire, tandis qu'un certain nombre d'autres pays ont appliqué des cadres juridiques similaires.

²³ Voir [Rapport mondial 2023 sur le déplacement interne](#), IDMC.

²⁴ Voir [Rapport mondial 2023 sur le déplacement interne](#), IDMC. Seuls les déplacés internes à cause d'un conflit et de la violence sont inclus dans les 108,4 millions de personnes qui ont été contraintes de fuir.

qui ont subi des pertes économiques proportionnellement beaucoup plus élevées que d'autres par rapport à la taille de leur économie à cause de catastrophes naturelles et du changement climatique²⁵.

Alors que la majorité des personnes qui ont été contraintes de fuir veulent rentrer chez elles, ce retour ne peut s'opérer dans la sécurité et la dignité que si une paix durable a été instaurée²⁶. Pour la plupart des situations de déplacement dans le monde, cet objectif est resté hors d'atteinte en 2022, à peine 339 300 réfugiés ayant regagné leur pays d'après les données rapportées. Cela signifie que pour chaque réfugié rentré chez lui, 22 personnes sont devenues des réfugiés pendant l'année²⁷. La réinstallation dans un pays tiers est l'une des autres solutions qui s'offre aux réfugiés²⁸. Le nombre de réfugiés réinstallés en 2022 a doublé, pour atteindre 114 300 personnes, soit un niveau similaire à ceux d'avant la pandémie de COVID-19. Toutefois, ce chiffre ne représente qu'une fraction des 1,5 million de réfugiés qui selon les estimations ont besoin d'être réinstallés²⁹.

Deux évolutions positives sont à noter en 2022, à savoir la cessation des combats dans le nord de l'Éthiopie décidée en novembre 2022³⁰, et ayant permis à 1,9 million de déplacés internes de rentrer chez eux pendant l'année, et, au Yémen, le cessez-le-feu coordonné par les Nations Unies qui a expiré en octobre 2022 mais a continué à être largement respecté³¹, représente une avancée notable dans un pays où plus de la moitié de la population ne mange pas à sa faim tous les jours³². Environ 4,5 millions de personnes étaient toujours déplacées à l'intérieur du pays à la fin de l'année.

Et ensuite ?

Les conflits, nouveaux ou en cours, continuent à contraindre des personnes à fuir en 2023. En 2023, plus d'un million de personnes ont dû fuir de chez elles en Somalie à cause du conflit, des inondations et de la sécheresse³³. En avril, un conflit a éclaté entre des forces armées antagonistes au

Soudan et a déjà des effets dévastateurs sur la population civile, y compris sur les plus de 3,5 millions de Soudanais déplacés internes et sur les 1,1 million de réfugiés accueillis dans le pays. Au moins 190 enfants ont été tués dans les combats³⁴, et selon les estimations, le nombre de personnes en insécurité alimentaire aiguë dans le pays devrait augmenter de plus de 2 millions au cours des trois à six prochains mois³⁵. Fin mai 2023, on estime que 1,2 million de personnes ont été nouvellement déplacées dans le pays³⁶ et que 378 300 ont dû fuir dans un pays voisin³⁷. Fin mai 2023, le nombre de personnes déplacées de force à l'intérieur du Myanmar a augmenté de 331 600 par rapport à fin 2022 et s'établit à 1,8 million³⁸, tandis que celui des personnes déplacées à l'intérieur de la République démocratique du Congo a grimpé à 6,2 millions³⁹. L'estimation mondiale des réfugiés et des demandeurs d'asile par le HCR a atteint 35,4 millions de personnes fin mai 2023⁴⁰.

La flambée des prix mondiaux de l'énergie et des matières premières a eu des conséquences négatives sur de nombreux pays déjà fragiles, comme les pays du Sahel, région dans laquelle des millions de personnes ont besoin d'une assistance humanitaire, dont plus de 10 millions d'enfants⁴¹. Cette situation a été aggravée par les effets persistants de la pandémie de COVID-19. Si les mesures restrictives appliquées pendant la pandémie ont été levées dans le monde entier, on commence seulement à mesurer leurs répercussions à long terme sur le bien-être de la population mondiale. L'impact a été particulièrement fort sur les groupes vulnérables, comme les personnes qui ont été contraintes de fuir, notamment les enfants. Par exemple, en supprimant les garanties socioéconomiques essentielles qui protégeaient les enfants vivant dans une situation de conflit armé (p. ex. la diminution draconienne du revenu des ménages à cause de l'arrêt de l'activité économique, la fermeture des écoles et l'interruption des services publics et de l'assistance humanitaire), les enfants ont de plus en plus été exposés à des risques de violations graves des

²⁵ Voir [Le coût économique des catastrophes d'origine météorologique explose, mais les alertes précoces sauvent des vies](#), OMM.

²⁶ Voir [Lives on Hold: Intentions and Perspectives of Refugees from Ukraine #3](#), HCR.

²⁷ En 2022, 5,7 millions de personnes déplacées à l'intérieur de leur pays sont aussi rentrées chez elles, tandis que cinq fois plus de personnes ont été nouvellement déplacées à l'intérieur de leur pays.

²⁸ La réinstallation consiste en la relocalisation volontaire de réfugiés depuis un État où ils ont cherché asile dans un autre État qui a accepté de les recevoir et de leur accorder un permis de résidence permanent.

²⁹ Voir [Projected global resettlement needs, 2022](#), HCR.

³⁰ Voir [L'accord de paix dans le nord de l'Éthiopie redonne l'espoir aux personnes déplacées](#), HCR.

³¹ Voir [Truce Providing Serious Opportunity for Ending Yemen's Long Conflict, Briefers Tell Security Council](#), service de presse des Nations Unies.

³² Voir [Global Report on Food Crises 2023](#), Food Security Information Network. Au Yémen, 55% de la population du pays est classée en phase 3 ou supérieure de l'Integrated Food Security Phase Classification (IPC) / Cadre Harmonisé (CH).

³³ Voir [Somalia: Over 1 million people internally displaced in Somalia in record time](#), Conseil norvégien pour les réfugiés et HCR.

³⁴ Voir [UNICEF press briefing](#), 5 mai 2023. Le rapport est basé sur les données disponibles au 25 avril 2023.

³⁵ Voir [Conflict in Sudan – Food Security Analysis and Forecast](#), PAM.

³⁶ Voir [Sudan – situation report 6](#), OIM, 29 mai 2023.

³⁷ Voir [Situation au Soudan sur le portail des données opérationnelles](#), au 31 mai 2023. Ce chiffre inclut les réfugiés, les demandeurs d'asile et les rapatriés.

³⁸ Voir [Situation au Myanmar](#), Portail des données opérationnelles.

³⁹ Voir [UNHCR calls for urgent support for 6.2 million people forcibly displaced by conflict in DR Congo](#).

⁴⁰ Cette estimation se fonde sur les prévisions immédiates du HCR – voir le résumé dans la section suivante.

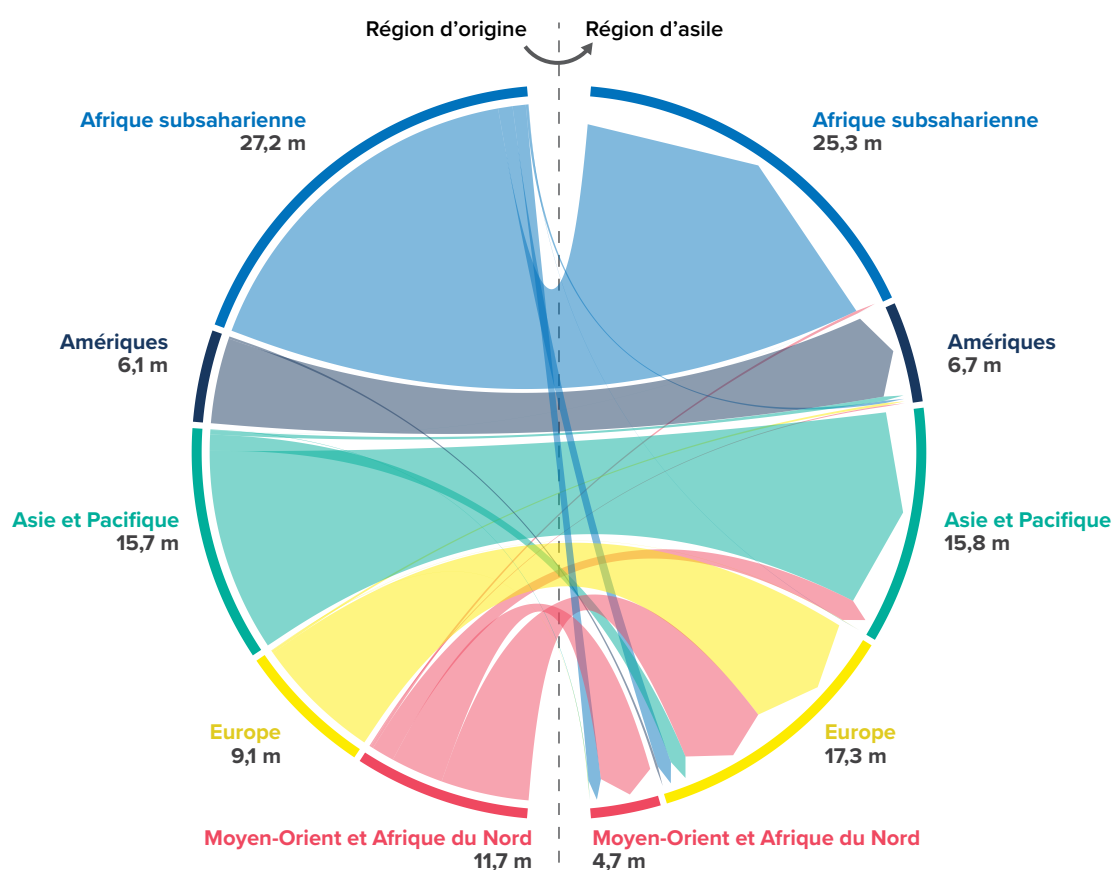
⁴¹ Voir [Child alert: Extreme jeopardy in the central Sahel](#), UNICEF.

droits humains⁴², comme le recrutement des enfants dans les groupes armés et la violence sexiste.

Malgré ces risques systémiques, il est une chose qui ne changera probablement pas en 2023, à savoir que la majorité des réfugiés et des personnes déplacées restent le plus près possible de leur pays. Fin 2022, 70% des réfugiés, des personnes se trouvant dans une situation analogue à celle de réfugiés et autres personnes ayant besoin d'une protection

internationale, étaient accueillis par des pays voisins. Au cours de cinq dernières décennies, les trois-quarts de ces mêmes populations étaient toujours dans leur région d'origine (voir la figure 4)⁴³. Par exemple, sur les 15,7 millions de réfugiés de la région Asie et Pacifique qui ont fui leur pays entre 1975 et 2022, 90% (14,2 millions) ont été accueillis par d'autres pays de la même région.

Figure 4 | Flux de réfugiés, de personnes se trouvant dans une situation analogue à celle de réfugiés et autres personnes ayant besoin d'une protection internationale de leur région d'origine à leur région d'asile | 1975 – 2022



Une solidarité remarquable continue d'être manifestée envers les réfugiés et autres populations déplacées de force dans le monde. Mais cette attitude ne saurait être considérée comme acquise et nécessite un soutien international plus important. Le Pacte mondial sur les réfugiés⁴⁴, validé par l'Assemblée générale des Nations Unies en 2018, présente un plan détaillé en vue de l'instauration d'une solidarité mondiale et de la nécessité d'un partage des responsabilités par la communauté internationale. Cela signifie faire plus pour alléger la

pression qui pèse sur les pays d'accueil, renforcer l'autonomie des réfugiés, étendre les solutions dans des pays tiers et aider à la mise en place de conditions propices au retour volontaire dans la sécurité et la dignité dans les pays d'origine. Le Forum mondial sur les réfugiés de 2023 sera l'occasion de démontrer que cette solidarité reste solide, avec la présentation par les États de bonnes pratiques et la prise de nouveaux engagements à aider les réfugiés et les communautés qui les accueillent.

⁴² Voir [Impact of the COVID-19 pandemic on violations against children in situations of armed conflict - follow-up study](#), Bureau du Représentant special du Secrétaire général pour les enfants et les conflits armés.

⁴³ Sur la base du [Forced Displacement Flow Dataset](#) du HCR et inclut les réfugiés, les personnes se trouvant dans une situation analogue à celle de réfugiés et autres personnes ayant besoin d'une protection internationale. Il convient de noter que certains flux entre des pays voisins s'étendent sur différentes régions, p. ex. la Turquie fait partie de l'Europe tandis que la Syrie fait partie de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord. Des données sont disponibles à partir de 1961, bien que celles antérieures à 1975 soient notablement incomplètes.

⁴⁴ Voir le [Pacte mondial sur les réfugiés](#), HCR.

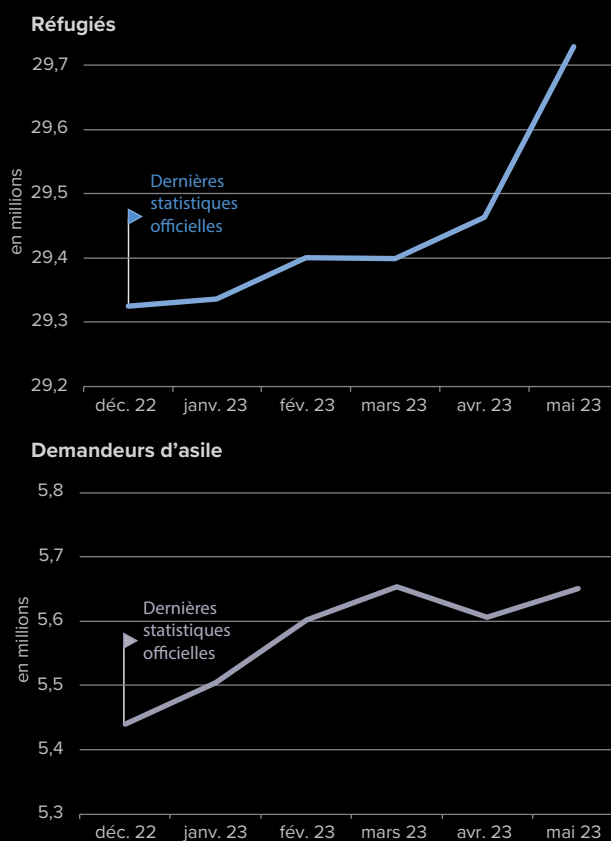
PRÉVISION IMMÉDIATE DES STATISTIQUES RELATIVES AUX RÉFUGIÉS ET AUX DEMANDEURS D'ASILE

Le HCR publie des statistiques officielles sur le déplacement forcé deux fois par an. Ces statistiques sont publiées de quatre à six mois après la fin de la période considérée à cause du temps nécessaire pour la collecte, la validation et la vérification des données. Par exemple, les statistiques annuelles du HCR sont publiées en juin et rendent compte de la situation jusqu'en décembre de l'année précédente. Par contraste, des données opérationnelles sont disponibles quasiment en temps réel mais uniquement pour certaines situations de déplacement et les données ne sont pas toujours comparables en raison du manque de cohérence dans les définitions ou les approches méthodologiques.

Les prévisions immédiates (nowcasting en anglais) – prédire le passé très récent ou le présent – permettent de produire des chiffres dans les situations où les statistiques ne sont pas finalisées. Dans les situations humanitaires ou de développement, où la collecte de statistiques actualisées est difficile, les prévisions immédiates peuvent être utilisées pour pallier les retards de communication de données. Nous citerons, à titre d'exemple d'initiatives de prévisions immédiates dans le secteur humanitaire, la HungerMap du PAM⁴⁵, qui suit et estime la situation courante de la sécurité alimentaire et le site web interactif de la CNUCED⁴⁶, qui fournit des estimations du PIB courant et des indicateurs commerciaux.

Le HCR a récemment mis en place un système de prévisions immédiates des populations de réfugiés et de demandeurs d'asile, avec des estimations produites chaque fois pour le mois précédent. Ces chiffres sont publiés tous les mois et l'estimation globale qui en résulte a une précision proche de 99% par rapport aux chiffres officiels globaux sur le déplacement forcé du HCR. Comme il apparaît sur la figure 5, le chiffre des dernières estimations pour mai 2023 est de 29,7 millions de réfugiés (+1% par rapport à fin 2022) et de 5,6 millions de demandeurs d'asile (+4% par rapport à fin 2022).

Figure 5 | Chiffres des prévisions immédiates pour les réfugiés et les demandeurs d'asile | décembre 2022 – mai 2023



Les prévisions immédiates du HCR s'appuient sur une combinaison de données réelles et de modèles statistiques lorsque des données réelles correspondant à un moment précis ne sont pas disponibles. Ces modèles statistiques se basent sur des informations historiques de diverses sources de données pour estimer les chiffres des réfugiés ou des demandeurs d'asile correspondant à un moment précis. Avant la publication, les données issues de prévisions immédiates font l'objet d'un contrôle qualité pour garantir que le processus produit les estimations les plus fiables possible avec les informations disponibles. En 2023, ces chiffres seront publiés sur le site web du Refugee Data Finder du HCR⁴⁷.

⁴⁵ Voir [HungerMap](#), PAM

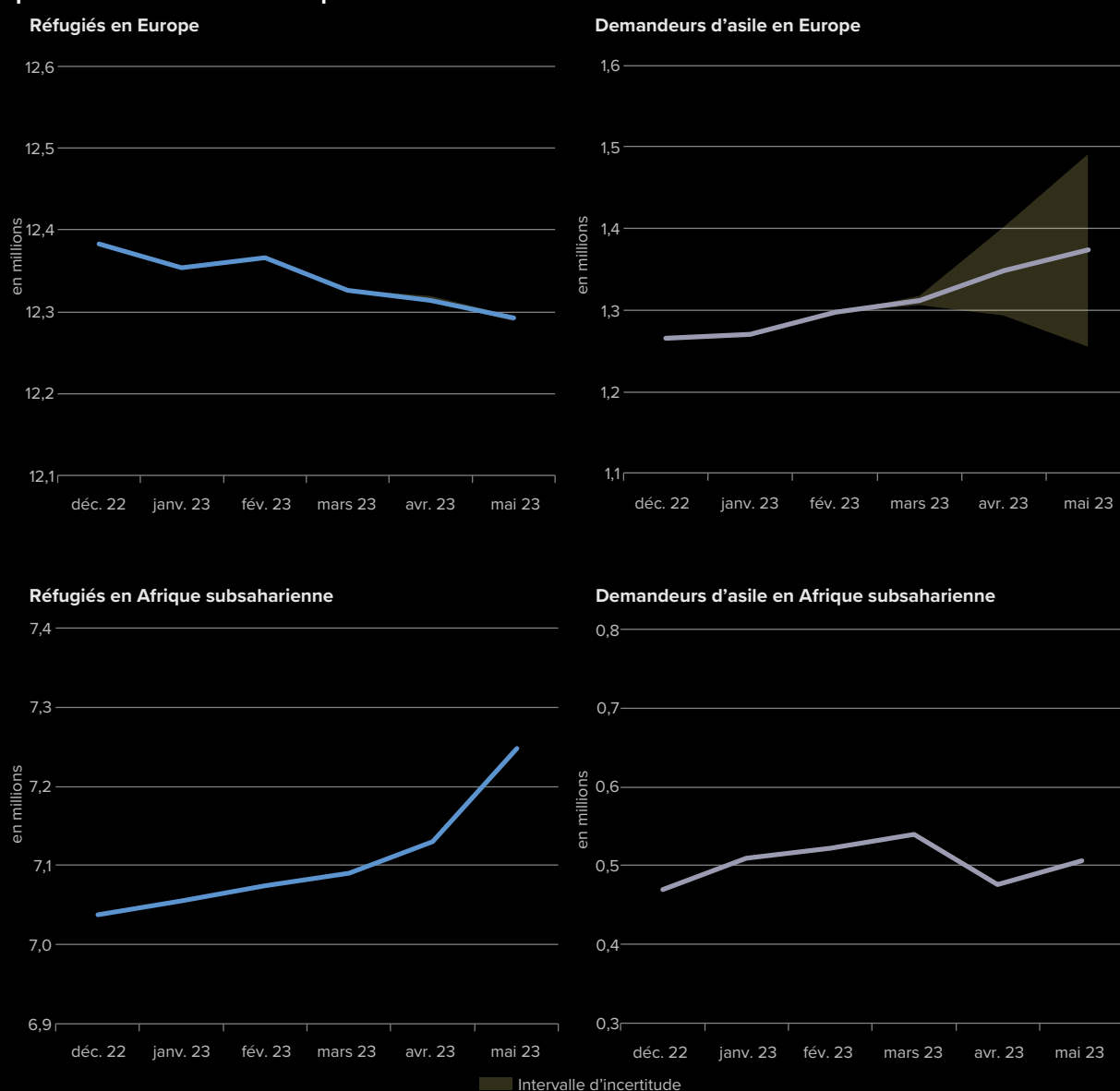
⁴⁶ Voir [UNCTADSTAT](#), CNUCED

⁴⁷ Voir [Refugee data finder](#), HCR.

D'après les dernières données des prévisions immédiates, les estimations pour les chiffres mensuels de demandeurs d'asile jusqu'en mai 2023 indiquent une tendance générale à la hausse pour cette population aussi bien en Europe qu'en Afrique subsaharienne (voir la figure 6). Pour de nombreux pays d'Afrique subsaharienne, il existe des données opérationnelles à jour. Par contre, les données mensuelles officielles étant manquantes pour la plupart des pays européens, les estimations ont tendance à être basées sur des modèles statistiques. Les marges d'incertitude pour les estimations relatives à l'Europe sont donc beaucoup plus larges.

Au cours de la même période, la population réfugiée estimée en Afrique subsaharienne devrait avoir augmenté de 209 600 personnes, tandis qu'en Europe, on s'attend à une légère baisse, de 90 300 personnes. La diminution de la population réfugiée en Europe s'explique par le nombre inférieur de réfugiés syriens en Türkiye, tandis que la hausse du nombre de réfugiés dans les trois régions de l'Afrique subsaharienne reflète principalement l'augmentation du nombre de réfugiés fuyant le Soudan vers le Tchad et d'autres pays voisins.

Figure 6 | Prévisions immédiates relatives aux données régionales, y compris les marges d'incertitude pour l'Afrique subsaharienne et l'Europe | décembre 2022 – mai 2023



CHAPITRE 2

Réfugiés

Aperçu

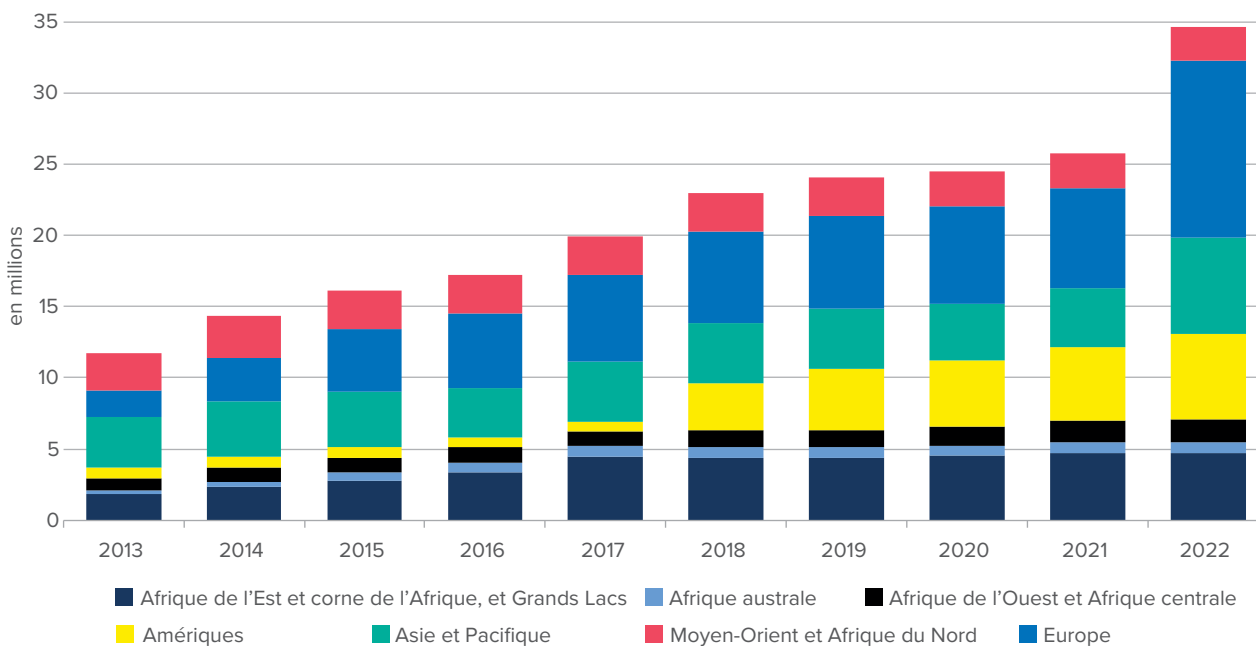
Le nombre total de réfugiés⁴⁸ dans le monde a augmenté d'un niveau record de 35%, soit 8,9 millions de personnes, pour atteindre 34,6 millions de personnes fin 2022. Cette augmentation s'explique principalement par les réfugiés d'Ukraine qui ont fui le conflit armé en cours dans leur pays et les estimations révisées des Afghans se trouvant en République islamique d'Iran et au Pakistan. Ce total comprend près de 24,3 millions de réfugiés, 5,1 millions de personnes se trouvant dans une situation analogue à celle de réfugiés et 5,2 millions d'autres personnes ayant besoin d'une protection internationale. Toutes les autres références aux réfugiés mentionnés dans ce chapitre

englobent ces trois groupes de population, sauf indication contraire.

Au cours de l'année, près de 5 millions de personnes se sont vu accorder une protection internationale, dont 717 300 qui avaient déposé une demande d'asile individuelle, 336 800 qui ont été reconnus collectivement et 3,8 millions supplémentaires qui ont bénéficié d'une protection temporaire. Nous ne disposons pas de données précises sur le nombre de personnes ayant besoin de la protection internationale qui ont reçu un permis de résidence ou d'autres formes de séjour légal dans les pays de l'Amérique latine et des Caraïbes, qui accueillent le plus grand nombre d'entre eux.

Par région d'asile

Figure 7 | Réfugiés par région | 2013 – 2022



⁴⁸ Inclut les personnes se trouvant dans une situation analogue à celle de réfugiés et autres personnes ayant besoin d'une protection internationale et exclut les réfugiés de Palestine relevant du mandat de l'UNRWA.

POLOGNE. *Kateryna a fui sa ville d'origine dans le sud de l'Ukraine avec sa famille en mars 2022. Elle craint pour la sécurité de certains de ses proches, notamment sa sœur et son grand-père, qui restés en Ukraine.*

© HCR/ANNA LIMINOWICZ

Europe

Fin 2022, le continent européen, y compris la Türkiye, accueillait plus d'un tiers (36%) de tous les réfugiés (voir la figure 7). Le nombre de réfugiés dans les pays européens est passé de sept millions fin 2021 à 12,4 millions fin 2022, lorsque des millions de réfugiés d'Ukraine ont cherché refuge dans les pays voisins.

La Türkiye reste le pays qui accueille le plus grand nombre de réfugiés au monde, avec 3,6 millions de réfugiés fin 2022, soit plus de 10 % de tous les réfugiés. L'Allemagne en a reçu près de 2,1 millions, soit 6 % de tous les réfugiés du monde.

Asie et Pacifique

Le nombre de réfugiés accueillis dans la région Asie et Pacifique est passé de 4,2 millions en 2021 à 6,8 millions à la fin de l'année, soit près de 20 % de la population totale mondiale de réfugiés, car l'on dispose désormais d'estimations de la population actualisées pour la République islamique d'Iran et le Pakistan. En République islamique d'Iran, 2,6 millions d'Afghans supplémentaires ont été enregistrés dans le cadre d'une opération menée par le gouvernement⁴⁹. Les Afghans qui n'avaient pas été recensés et qui ont volontairement participé à cette opération étaient de nouveaux arrivants et des personnes qui se trouvaient déjà dans le pays, souvent depuis de nombreuses années. Au Pakistan, 178 100 Afghans supplémentaires ont été enregistrés pendant l'année.

Plus de 90 % de tous les réfugiés de la région sont hébergés dans trois pays à peine : la République islamique d'Iran (3,4 millions), le Pakistan (1,7 million) et le Bangladesh (952 400).

Les Amériques

Fin 2022, 800 600 réfugiés et 5,2 millions d'autres personnes ayant besoin d'une protection internationale vivaient dans des pays de la région des Amériques, la plupart étant des Vénézuéliens. Le total de 6 millions

reflète une augmentation de 17 % par rapport à fin 2021, en grande partie due à l'actualisation de l'estimation du nombre d'autres personnes ayant besoin d'une protection internationale en Colombie, qui a augmenté de 611 500 en Colombie et de 178 400 au Pérou.

La Colombie (2,5 millions), le Pérou (976 400) et l'Équateur (555 400) sont les pays qui ont accueilli les plus importantes populations de réfugiés et autres personnes ayant besoin d'une protection internationale dans la région.

Afrique subsaharienne

Les pays de l'Afrique subsaharienne ont accueilli 1 réfugié sur 5 dans le monde. Quelque 7 millions de réfugiés au total étaient toujours déplacés fin 2022, soit une légère augmentation par rapport à l'année précédente. La région de l'Afrique de l'Est et Corne de l'Afrique, et Grands Lacs a hébergé 4,7 millions de réfugiés, principalement en Ouganda (1,5 million), au Soudan (1,1 million) et en Éthiopie (879 600), soit une répartition similaire à celle de l'année précédente. Les pays de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique centrale abritaient 1,6 millions de réfugiés fin 2022, soit 5 % de plus que l'année précédente. Près de 85 % de tous les réfugiés de la région vivaient au Tchad (592 800), au Cameroun (473 900) et au Niger (255 300). Les pays d'Afrique australe ont continué à accueillir un peu plus que les trois-quarts d'un million de réfugiés (773 000), la plupart résidant en République démocratique du Congo (520 500).

Moyen-Orient et Afrique du Nord

Le nombre de réfugiés accueillis par les pays de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord a diminué de 2 % pour s'établir à 2,4 millions fin 2022. Cette diminution s'explique par les opérations de vérification de la population au Liban, en Iraq et en Jordanie.

Fin 2022, le Liban (818 900), la Jordanie (697 800), l'Égypte (294 600) et l'Iraq (273 700) accueillait 87 % de tous les réfugiés de la région.

⁴⁹ Voir note 19.

Tableau 1 | Réfugiés, personnes se trouvant dans une situation analogue à celle de réfugiés et autres personnes ayant besoin d'une protection internationale | 2021 – 2022

	Fin 2021				Fin 2022				Changement	
	Réfugiés	Personnes se trouvant dans une situation analogue à celle de réfugiés	Autres personnes ayant besoin d'une protection internationale	Total	Réfugiés	Personnes se trouvant dans une situation analogue à celle de réfugiés	Autres personnes ayant besoin d'une protection internationale	Total	En valeur absolue	%
Afrique de l'Est et Corne de l'Afrique, et Grands Lacs	4 717 500	—	—	4 717 500	4 701 300	—	—	4 701 300	-16 200	0
Afrique australe	783 300	—	—	783 300	773 000	—	—	773 000	-10 300	-1
Afrique de l'Ouest et Afrique centrale	1 488 100	—	—	1 488 100	1 563 300	—	—	1 563 300	75 200	5
Afrique subsaharienne	6 988 900	—	—	6 988 900	7 037 600	—	—	7 037 600	48 800	0
Amériques	708 800	30 000	4 406 400	5 145 100	706 100	94 800	5 217 500	6 018 400	873 200	17
Asie et Pacifique	3 802 000	353 100	—	4 155 100	3 571 300	3 215 700	—	6 787 000	2 631 900	63
Europe, y c. la Türkiye	6 972 000	32 000	—	7 004 000	10 611 300	1 783 800	—	12 395 000	5 391 000	77
Moyen-Orient et Afrique du Nord	2 415 100	26 000	—	2 441 100	2 393 700	—	—	2 393 700	-47 400	-2
Total	20 887 200	441 100	4 406 400	25 734 800	24 320 000	5 094 300	5 217 500	34 631 700	8 896 900	35

Compilation démographique estimée des réfugiés

Chaque année, le HCR compile des données dans le monde entier sur la répartition combinée en fonction du sexe et de l'âge des populations qu'elle a pour mandat de protéger et/ou d'assister⁵⁰. Fin 2022, des données démographiques en fonction de l'âge et du sexe étaient disponibles pour 76 % des réfugiés et des personnes se trouvant dans une situation analogue à celle de réfugiés et pour 50 % des autres personnes ayant besoin d'une protection internationale.

Des modèles statistiques peuvent être utilisés pour imputer une répartition en fonction de l'âge et du genre des populations pour lesquelles les données démographiques sont manquantes, permettant de combler ces lacunes par

des estimations⁵¹. En utilisant cette approche, selon les estimations, les enfants représentaient 41 % de tous les réfugiés, et les femmes et les filles 51 % du total (voir la figure 8).

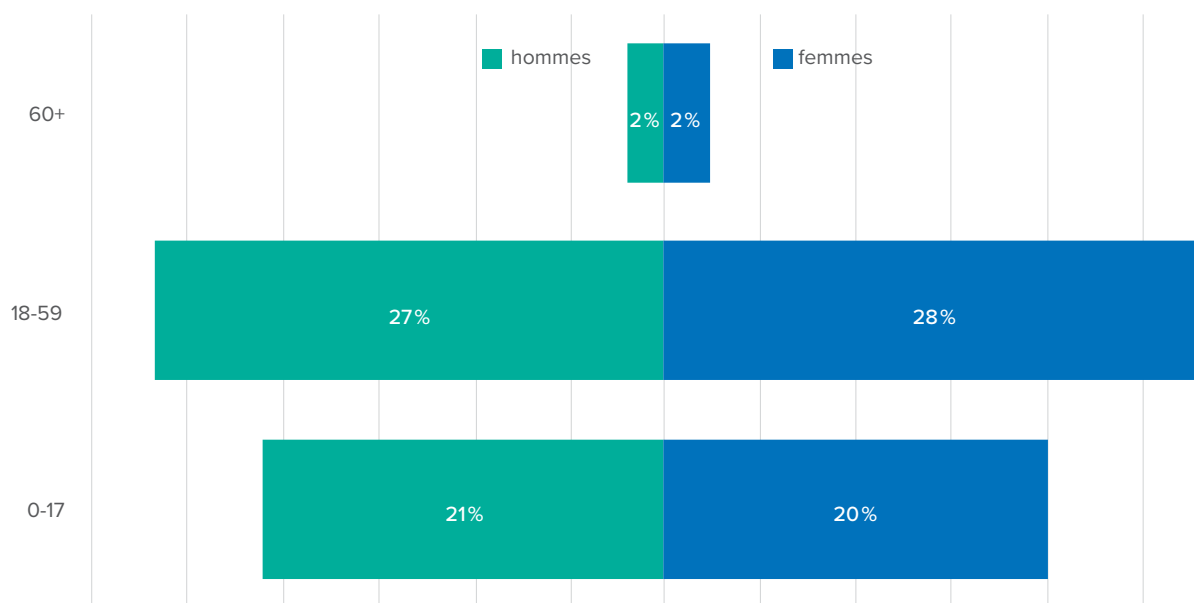
Par rapport à 2021, il y a eu proportionnellement moins d'enfants (-1 %), plus de personnes âgées (+1 %) et plus de femmes et de filles (+3 %). Ces différences s'expliquent principalement par les 5,7 millions de réfugiés supplémentaires d'Ukraine, qui représentaient 16 % de la population réfugiée totale à la fin de l'année. Contrairement à la situation dans la plupart des autres pays d'origine qui comptent d'importantes populations réfugiées, les réfugiés d'Ukraine sont plus susceptibles d'être des femmes et des enfants (les estimations vont de 59 à 64 %), moins susceptibles d'être des enfants (entre 33 et 39 %) et plus susceptibles d'être des personnes âgées (entre 7 et 9 %)⁵².

⁵⁰ Voir [Les catégories de population du HCR expliquées](#).

⁵¹ Ces modèles sont générés en utilisant pour point de départ les données démographiques disponibles pour un pays d'origine. En l'absence de données pour un pays d'asile particulier, les valeurs sont estimées à l'aide de d'une modélisation statistique établie à partir des données disponibles pour le même pays d'origine dans les pays d'asile voisins.

⁵² Les fourchettes exprimées représentent les intervalles d'incertitude supérieurs et inférieurs à 95 %. Il est à noter que la proportion des enfants parmi les réfugiés d'Ukraine (33 à 39 %) est presque le double de leur proportion parmi la population ukrainienne dans son ensemble (18 %).

Figure 8 | Démographie des réfugiés | fin 2022



REMARQUE: les chiffres sont arrondis

ENREGISTREMENT DES NAISSANCES DE RÉFUGIÉS RELEVANT DU MANDAT DU HCR

Les données relatives au nombre d'enfants nés avec le statut de réfugié sont inférieures à la réalité car les données sources sur les naissances parmi les populations déclarées au HCR et enregistrées par les gouvernements sont incomplètes. Pour estimer le nombre global de ces enfants, le HCR a calculé les estimations en imputant les données manquantes des naissances pour les années 2018 à 2022⁵³. Ces estimations reposent sur l'hypothèse essentielle que le déplacement forcé a probablement une incidence sur les schémas de fertilité des réfugiés. Les réfugiés sont confrontés à une situation radicalement différente de celle des personnes qui restent dans leur pays d'origine, et les taux de natalité dans le pays d'origine ne sont pas nécessairement révélateurs des populations réfugiées qui ont fui ces mêmes pays.

Entre 2018 et 2022, on ne disposait pas de données sur le nombre d'enfants nés avec le statut de réfugié pour près des deux tiers de tous les réfugiés dans le monde. Les lacunes de données les plus importantes sur les chiffres des naissances concernent les pays qui accueillent des réfugiés en Europe. Par contraste, dans les pays d'Afrique ainsi que du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, il manque chaque année moins d'un quart des données sur les naissances.

Le HCR estime que plus d'1,9 million d'enfants sont nés en tant que réfugiés entre 2018 et 2022, soit l'équivalent de 385 000 enfants par an. L'ampleur des nouveaux déplacements en 2022 a abouti à une plus grande marge d'erreur que les années précédentes et ne s'est pas encore traduite par un nombre beaucoup plus grand de naissances estimées qu'en 2021. Si les personnes nouvellement déplacées en 2022 restent déplacées en 2023, ces estimations pourraient augmenter. Cette imputation reposant sur plusieurs hypothèses statistiques larges, les résultats doivent être considérés comme des estimations et non pas comme des chiffres précis.

⁵³ Voir [How many children are born into refugee life?](#)

Par pays d'origine

Plus de 87% de toutes les personnes qui étaient des réfugiés fin 2022 venaient de 10 pays à peine, soit une proportion légèrement supérieure à celle des années précédentes. Les Syriens représentaient près de 1 réfugié sur 5 dans le monde, 6,5 millions d'entre eux étant accueillis dans 131 pays. Plus des trois-quarts (77%) vivaient dans des pays voisins, notamment la Türkiye (3,5 millions), le Liban (814 700) et la Jordanie (660 900).

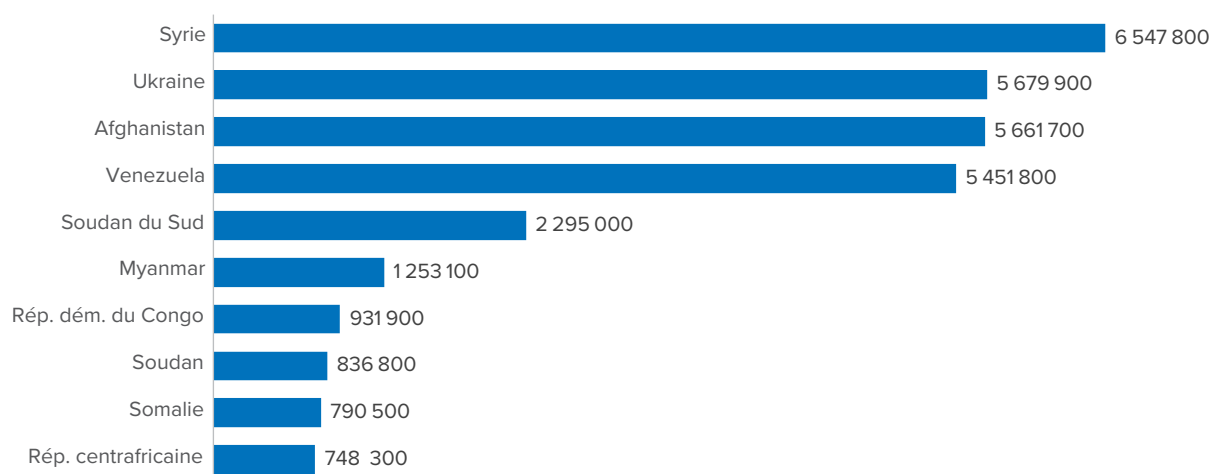
Fin 2022, plus de 16% de tous les réfugiés du monde étaient des Ukrainiens. Le nombre de réfugiés ukrainiens est passé de 27 300 fin 2021 à 5,7 millions fin 2022, soit l'exode de réfugiés le plus rapide depuis la Seconde Guerre mondiale, conséquence du déclenchement d'une guerre à grande échelle en Ukraine à la suite de l'invasion russe de février 2022. Près de 2,6 millions de réfugiés d'Ukraine étaient accueillis dans les pays voisins, et 3 millions d'autres dans d'autres pays européens et au-delà⁵⁴.

Les estimations de la population totale de réfugiés afghans, y compris des personnes se trouvant dans une situation analogue à celle de réfugiés, sont passées de

2,9 millions à 5,7 millions. Cette augmentation s'explique en grande partie par la révision à la hausse des estimations démographiques en République islamique d'Iran en 2022⁵⁵, qui ont abouti à l'enregistrement de 2,6 millions d'Afghans supplémentaires. Sur ce nombre, on estime que 1,6 million sont arrivés avant la prise du pouvoir par les Talibans en août 2021, 610 000 autres arrivant plus tard en 2021, et 390 000 encore en 2022. Au Pakistan, les opérations de vérification et de renouvellement ont été l'occasion d'enregistrer des Afghans se trouvant dans une situation analogue à celle de réfugiés qui ne l'avaient pas été auparavant. Fin 2022, les réfugiés afghans étaient accueillis dans 103 pays. Plus de 9 sur 10 se trouvaient dans les pays voisins que sont la République islamique d'Iran (3,4 millions) et le Pakistan (1,7 million). Quelque 180 000 autres réfugiés afghans résidaient en Allemagne.

En 2022, le nombre de réfugiés sud-soudanais a légèrement diminué, à 2,3 millions. Presque tous vivaient dans des pays voisins : en Ouganda (37% du total, soit 854 200 réfugiés), au Soudan (35%, soit 796 800 réfugiés), en Éthiopie (18%, soit 409 400 réfugiés) et au Kenya (7%, soit 153 300 réfugiés).

Figure 9 | Réfugiés, personnes se trouvant dans une situation analogue à celle de réfugiés et autres personnes ayant besoin d'une protection internationale par pays d'origine | fin 2022



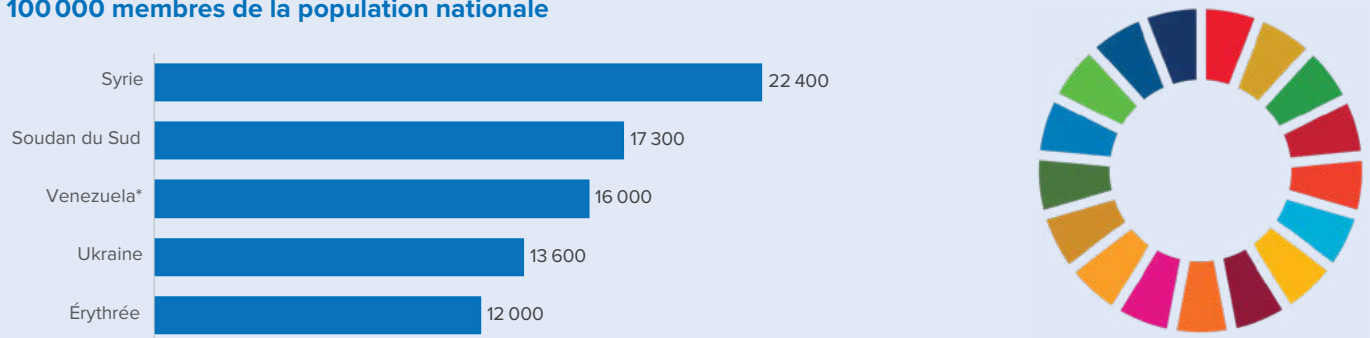
⁵⁴ Les États-Unis d'Amérique ont aussi offert un statut temporaire dans certaines circonstances à des personnes ayant besoin d'une protection internationale. Par exemple, en 2022, un nombre important d'Ukrainiens et de membres de leur famille immédiate ont reçu une protection temporaire sur une base humanitaire aux États-Unis. Le HCR est en train de discuter avec le gouvernement américain de la meilleure manière de tenir compte de ces points de données pour toutes les populations concernées dans les futurs cycles de rapport.

⁵⁵ Voir note 19.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE – INDICATEUR 10.7.4

L'indicateur 10.7.4 des ODD fait référence à la proportion de la population d'un pays qui est devenue réfugiée⁵⁶. Comme le montre la figure 10, les pays qui ont vu la plus forte proportion de leur population nationale devenir des réfugiés sont la Syrie (22 400 personnes pour 100 000 habitants) et le Soudan du Sud (17 300 personnes pour 100 000 habitants). Reflet de l'augmentation du nombre de réfugiés ukrainiens en 2022, la proportion de la population ukrainienne qui est réfugiée a bondi, passant de 76 à 13 600 pour 100 000 habitants.

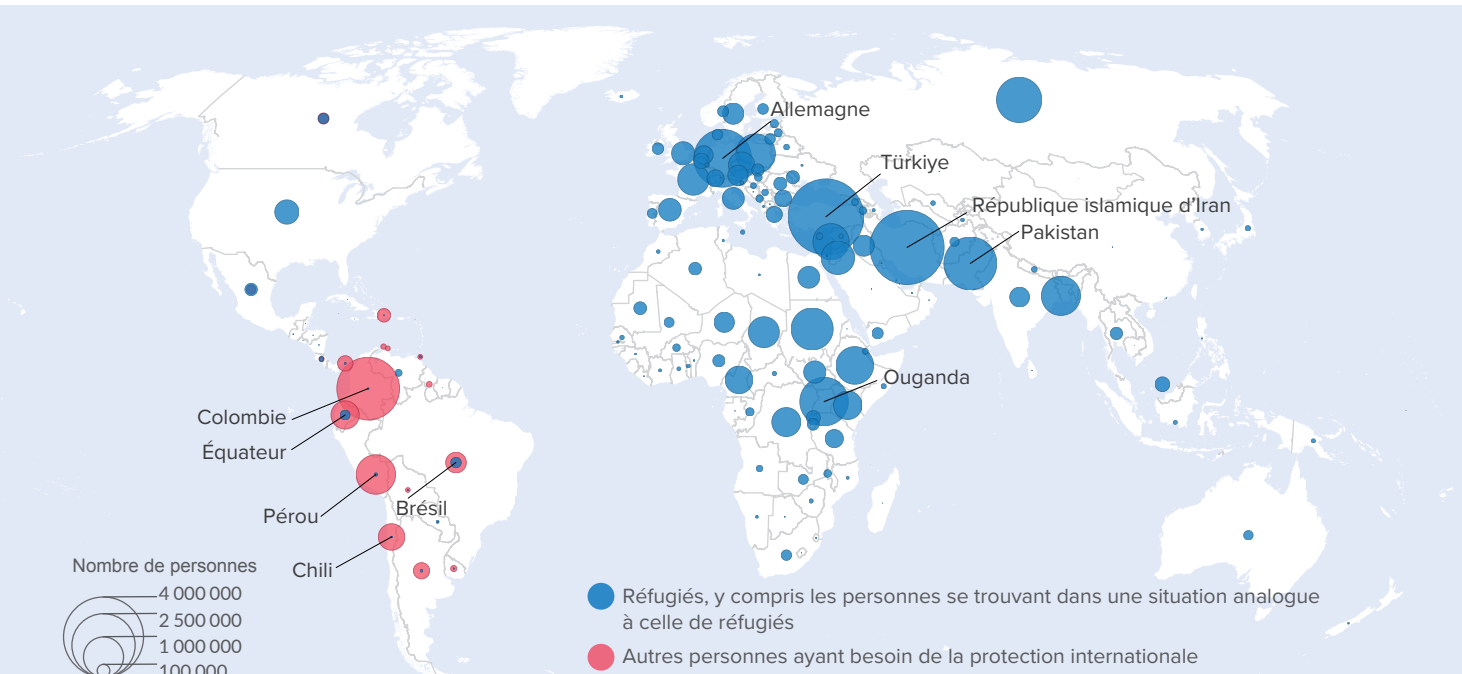
Figure 10 | Indicateur 10.7.4 des ODD – Réfugiés, personnes se trouvant dans une situation analogue à celle de réfugiés et autres personnes ayant besoin d'une protection internationale pour 100 000 membres de la population nationale



* Inclut les autres personnes ayant besoin d'une protection internationale.

Par pays d'asile

Carte 1 | Réfugiés, personnes se trouvant dans une situation analogue à celle de réfugiés et autres personnes ayant besoin d'une protection internationale | fin 2022



Un pays est cité s'il figure parmi les cinq plus importants pour le groupe de population concerné. Les frontières et les noms, ainsi que les désignations utilisées sur cette carte n'impliquent pas une acceptation officielle des Nations Unies.

⁵⁶ Voir [Documents de la 51e session de la Commission de statistique des Nations Unies \(2020\)](#). L'indicateur 10.7.4 est calculé comme suit: [Nombre de réfugiés par pays d'origine à la fin de l'année / (Population du pays d'origine à la fin de l'année + nombre de réfugiés par pays d'origine à la fin de l'année)] * 100 000. Pour ce rapport, les réfugiés, les personnes se trouvant dans une situation analogue à celle de réfugiés et les autres personnes ayant besoin d'une protection internationale ont été incluses. L'indicateur exclut les réfugiés de Palestine relevant du mandat de l'UNRWA.

ÉTHIOPIE. Abdikafi, un réfugié somalien, a été pris entre des tirs croisés lors des attaques qui se sont déroulées en Somalie en 2018. Gravement blessé, il a perdu une jambe et a dû rester chez lui jusqu'à ce que les affrontements s'intensifient en février 2023. Il s'est alors enfui en Éthiopie.

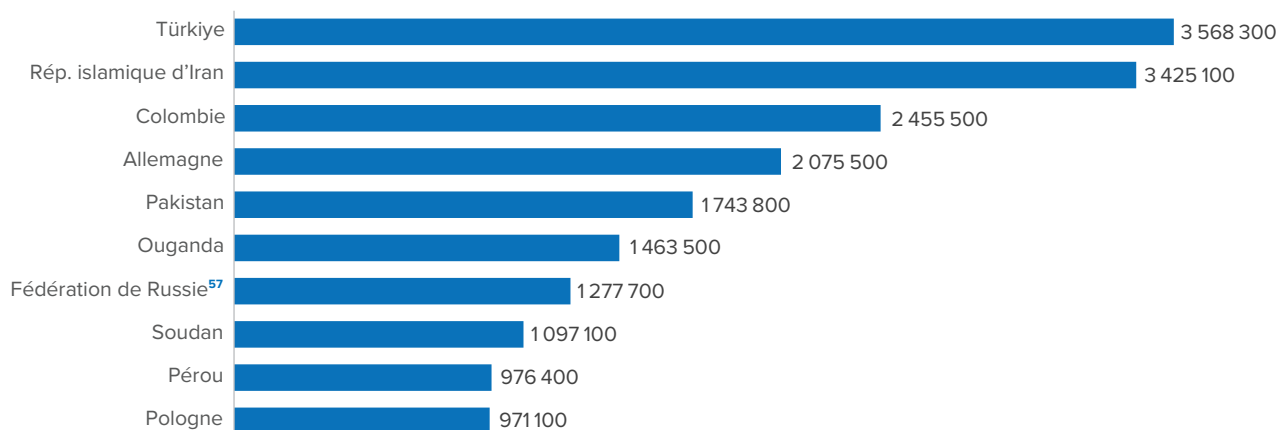
© HCR/DIANA DÍAZ



Globalement, la Türkiye, la République islamique d'Iran, la Colombie, l'Allemagne et le Pakistan sont les pays qui ont accueilli les plus importantes populations de réfugiés (voir la figure 11). Près de la totalité des 3,6 millions de réfugiés vivant en Türkiye sont des Syriens. En 2022, le nombre de réfugiés syriens se trouvant en Türkiye a diminué de 5%,

soit de 191 600 personnes. En République islamique d'Iran, le nombre de réfugiés est passé de 798 300 à 3,4 millions et 2,6 millions d'Afghans supplémentaires ont été enregistrés. En Colombie, un recensement de la population a abouti à une révision à la hausse de 611 500 autres personnes ayant besoin de la protection internationale.

Figure 11 | **Réfugiés, personnes se trouvant dans une situation analogue à celle de réfugiés et autres personnes ayant besoin d'une protection internationale par pays d'accueil | fin 2022**



⁵⁷ Le chiffre pour la Fédération de Russie inclut 65 400 Ukrainiens qui avaient obtenu un statut de réfugié ou un statut d'asile temporaire, ainsi que les personnes enregistrées dans le pays en 2022 au titre d'autres formes de droit de séjour.

Tableau 2 | Principaux faits relatifs aux pays qui accueillent des réfugiés, des personnes se trouvant dans une situation analogue à celle de réfugié et d'autres personnes ayant besoin d'une protection internationale | fin 2022

70% étaient accueillis par des pays voisins	La plupart des personnes qui fuient un conflit ou la persécution restent près de leur pays d'origine. Fin 2022, le nombre de réfugiés accueillis dans des pays voisins a chuté par rapport aux années précédentes, principalement parce que de nombreux Ukrainiens étaient hébergés dans des pays qui n'étaient pas des voisins directs de l'Ukraine.
76% étaient accueillis par des pays à revenu faible ou intermédiaire	Les pays à revenu faible ont continué à accueillir une proportion beaucoup plus élevée de la population déracinée dans le monde que les autres pays, à la fois par rapport à la taille de leur population et aux ressources dont ils disposaient. Ces pays représentaient 9% de la population mondiale et 0,5% seulement du produit intérieur brut mondial mais accueillaient 16% de tous les réfugiés. L'Éthiopie, l'Ouganda, la République démocratique du Congo et le Tchad abritaient notamment de très importantes populations réfugiées. Quelque 26% de réfugiés supplémentaires vivaient dans des pays à revenu intermédiaire, comme le Bangladesh, le Pakistan et la République islamique d'Iran. Les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure, comme la Colombie, la Jordanie, le Liban et la Türkiye, hébergeaient 33% de tous les réfugiés. Les pays à revenu élevé, qui concentrent l'essentiel de la richesse mondiale ⁵⁸ , accueillaient 24% des réfugiés fin 2022. Cette proportion est beaucoup plus élevée que ces dernières années, principalement à cause des réfugiés ukrainiens accueillis dans des pays à revenu élevé, surtout des pays européens.
20% étaient accueillis par les pays les moins avancés⁵⁹	Le groupe des pays les moins avancés comprend 46 pays, dont le Bangladesh, l'Éthiopie, l'Ouganda, la République démocratique du Congo, la République-Unie de Tanzanie, le Rwanda, le Soudan du Sud, le Soudan, le Tchad et le Yémen. Ensemble, ils représentent moins de 1,3% du produit intérieur brut mondial ⁶⁰ , mais accueillaient plus de 20% de tous les réfugiés dans le monde. Ce chiffre est inférieur aux 22% de 2021 car de nombreux nouveaux réfugiés d'Ukraine ont été accueillis dans des pays à revenu élevé. Fin 2022, les pays les moins avancés abritaient 7 millions de réfugiés.
67% se trouvaient dans une situation de déplacement prolongé	<p>On entend par situation prolongée les situations où plus de 25 000 réfugiés du même pays d'origine sont en exil dans un pays d'accueil à revenu faible ou intermédiaire pendant au moins cinq années consécutives⁶¹. Cette définition doit être considérée comme le reflet de la situation dans son ensemble et ne fait pas référence à la situation de réfugiés individuels.</p> <p>Fin 2022, on estimait que 23,3 millions de réfugiés et autres personnes ayant besoin de la protection internationale se trouvaient dans une situation prolongée, soit 7,1 millions de plus que l'année précédente. On comptait 57 situations prolongées dans 37 pays d'accueil différents. Certaines sont relativement récentes, comme celles des Vénézuéliens en Colombie et dans d'autres pays de la région des Amériques. D'autres, comme celles des réfugiés somaliens au Kenya, durent depuis des décennies.</p>

⁵⁸ Les pays à revenu élevé représentent 61% du produit intérieur brut mondial (Source: [Statistiques de la Banque mondiale sur le PIB](#)), contre respectivement 0,5%, 9% et 28% pour les pays à revenu faible, à revenu intermédiaire de la tranche inférieure et à revenu intermédiaire de la tranche supérieure. Quelque 0,1% des réfugiés vivaient dans des pays où il n'existe pas de classification de groupe de revenu, faute de données fiables sur les revenus.

⁵⁹ Il existe 46 [pays les moins avancés](#), qui sont typiquement des pays à revenu faible ou à revenu intermédiaire de la tranche inférieure qui sont confrontés à de graves obstacles structurels à un développement durable. La liste de ces pays est révisée tous les trois ans.

⁶⁰ Voir [Statistiques de la Banque mondiale sur le PIB](#).

⁶¹ Inclut les personnes se trouvant dans une situation analogue à celle de réfugiés et les autres personnes ayant besoin d'une protection internationale. Les réfugiés de Palestine relevant du mandat de l'UNRWA sont exclus de cette analyse.

CHAPITRE 3

Déplacés internes

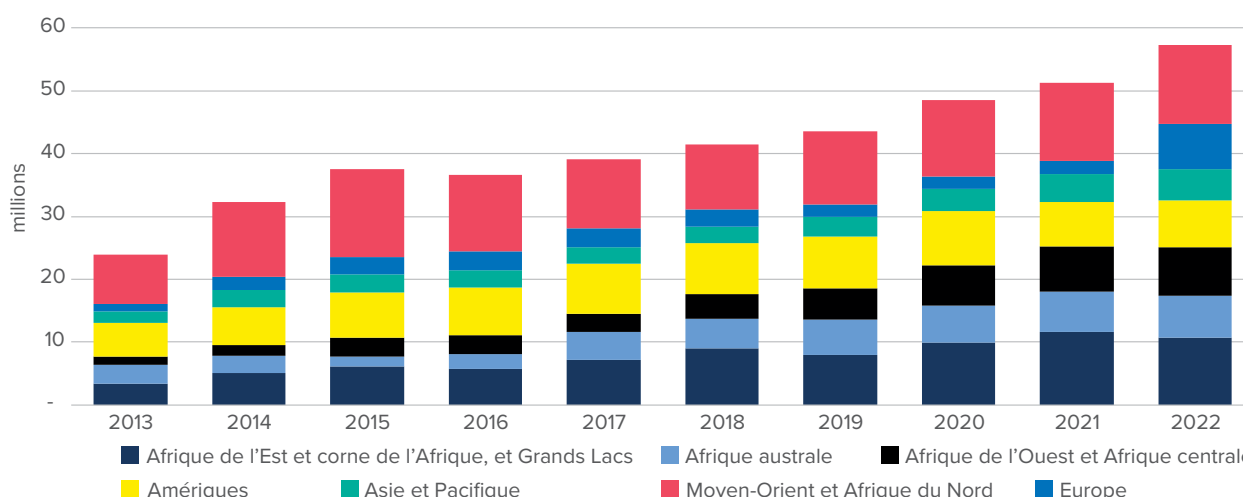
Principales tendances mondiales en 2022

Les personnes contraintes de fuir à cause d'un conflit armé, d'une violence généralisée ou de violations des droits humains et qui restent à l'intérieur des frontières de leur pays sont connues sous le nom de déplacés internes. Comme les années précédentes, les déplacés internes constituent la majorité de la population déracinée à travers le monde, à savoir 58% fin 2022⁶². À la fin de l'année, le HCR avait fait rapport sur des situations de déplacement

interne dans 35 pays⁶³ et tous les chiffres de ce chapitre ont trait aux déplacés internes protégés ou assistés par le HCR, sauf indication contraire.

Au cours de la dernière décennie, le nombre de déplacés internes protégés ou assistés par le HCR a doublé, atteignant 57,3 millions fin 2022, soit une augmentation de 12% par rapport à l'année précédente. Un total de 15 pays ont accueilli plus d'un million de déplacés internes, contre 12 l'année précédente, car le nombre de personnes qui ont été déplacées à l'intérieur de leur pays a augmenté en Ukraine, au Myanmar et au Mozambique.

Figure 12 | Déplacés internes protégés ou assistés par le HCR par région | 2013 – 2022



En 2022, le HCR a répondu à 15 situations d'urgence déclarées concernant des déplacés internes⁶⁴. Ces 15 situations d'urgence ont été décrétées en relation avec des déplacements provoqués par un conflit armé, une

violence généralisée et des chocs climatiques, notamment des sécheresses, des inondations ou des cyclones, ou une combinaison de ces facteurs, et se sont produites dans toutes les régions.

⁶² Voir [Rapport mondial 2023 sur le déplacement interne](#), IDMC.

⁶³ Fin 2022, le HCR avait fait rapport sur les populations de déplacés internes dans 34 pays. En outre, les 98 900 déplacés internes du Pakistan qui ont été déplacés par le conflit dans la vallée de Tirah sont à présent rentrés chez eux, selon des informations communiquées par le gouvernement.

⁶⁴ Au total, le HCR a répondu à 52 situations d'urgence déclarées, dont 14 étaient des situations d'urgence de déplacés internes et une comportait à la fois des réfugiés et des déplacés internes.



MYANMAR. Scène de la vie quotidienne dans un camp pour personnes déplacées internes. Une femme prépare de la nourriture pour nourrir ses cochons dans un camp de déplacés internes dans l'État de Kachin. Le Myanmar connaît toujours des situations d'urgence complexes qui se chevauchent, et les affrontements ainsi que les incidents de protection continuent à provoquer des déplacements massifs.

© HCR/DUMHPAU HKUNRING

Le HCR a continué à assurer son rôle essentiel de chef de file en renforçant les lois et les politiques relatives aux déplacés internes, y compris en aidant les États à élaborer et à renforcer des lois et des politiques nationales sur le déplacement interne. Le processus d'élaboration d'une législation sur les déplacés internes a fortement progressé au Burkina Faso, en El Salvador, en Éthiopie, au Nigéria, au Mexique et au Soudan du Sud.

Changements par région et par pays

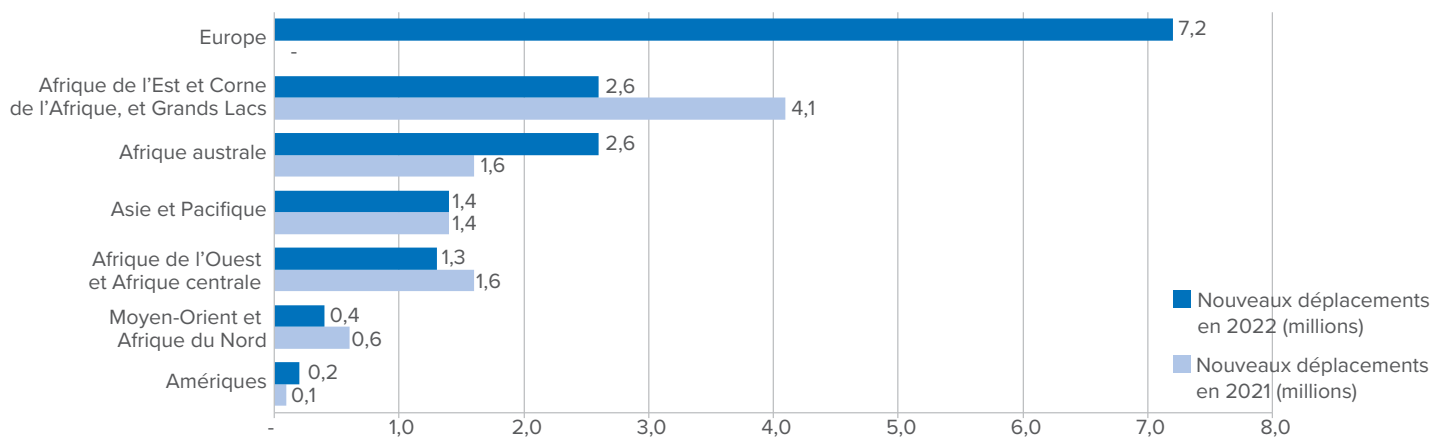
Dans les pays où le HCR intervient en faveur des déplacés internes, au moins 15,8 millions de nouveaux déplacements⁶⁵ dus à un conflit et à la violence ont été enregistrés par les gouvernements ou les partenaires dans 22 pays en 2022. Près de la moitié se sont produits en Europe, contrairement à ces dernières années, où plus des trois-quarts de tous les nouveaux déplacements internes survenaient en Afrique subsaharienne (voir la figure 13)⁶⁶.

Après l'invasion massive de l'Ukraine en février 2022, les lignes de front ont bougé au fil du temps, déclenchant

de nouvelles vagues de déplacement, de retours et de mouvements secondaires. Les estimations des nouveaux déplacements pendant l'année vont donc de 7,2 à 16,8 millions de personnes⁶⁷.

Au-delà de l'Europe, 2,6 millions de personnes ont été signalées comme nouvellement déplacées à l'intérieur de leur pays en 2022 dans la région de l'Afrique de l'Est, Corne de l'Afrique et Grands Lacs, principalement en Éthiopie, en Somalie, au Soudan du Sud et au Soudan (voir la figure 12). Le conflit dans le nord de l'Éthiopie a provoqué près d'un million de nouveaux déplacements internes supplémentaires en 2022 avant qu'un accord de paix ne soit signé en novembre 2022⁶⁸. On estime que 783 000 personnes ont fui leur foyer au Soudan à cause du conflit et des violences intercommunautaires qui ont suivi le coup d'État militaire en octobre 2021⁶⁹. En Somalie, 607 300 personnes ont été nouvellement déplacées en raison de l'insécurité et de la sécheresse persistantes, la situation se détériorant à mesure que l'année avançait. Au Soudan du Sud, des violences ont éclaté dans les États d'Unité et du Haut-Nil ainsi que dans certaines parties de l'État de Jonglei en 2022 et ont abouti à près de 288 200 nouveaux déplacements dans le pays⁷⁰.

Figure 13 | Nouveaux déplacements internes par région | en 2022



Dans la région de l'Afrique australe, plus de 2,6 millions de personnes ont été nouvellement déplacées en 2022, la plupart étant contraintes de fuir à l'intérieur de la République démocratique du Congo (au moins 2 millions) lorsque les

insurrections se sont intensifiées dans les provinces du Nord-Kivu, du Sud-Kivu et de l'Ituri⁷¹. Un demi-million de personnes supplémentaires (566 600) au Mozambique ont

⁶⁵ Les statistiques sur les nouveaux déplacements qui se sont produits pendant l'année peuvent inclure des personnes qui ont été déplacées plus d'une fois ou qui sont peut-être déjà rentrées dans leur lieu d'origine ou qui se sont déplacées plus loin pendant l'année.

⁶⁶ L'Afrique subsaharienne comprend trois régions : Afrique de l'Est et Corne de l'Afrique, et Grands Lacs ; Afrique australe ; et Afrique de l'Ouest et Afrique centrale.

⁶⁷ Le chiffre de 7,2 millions repose sur le plus grand nombre de déplacés internes qui, selon les estimations, ont été déplacés (voir le [rapport de la matrice de suivi du déplacement de mai 2022 de l'OIM](#)) moins les 854 000 personnes qui étaient déjà déplacées internes fin 2021. Le chiffre de 16,8 millions de nouveaux déplacements inclut les personnes qui ont été déplacées plus d'une fois et est une estimation de l'Observatoire des situations de déplacement interne – voir le [Rapport mondial 2023 sur le déplacement interne](#).

⁶⁸ Voir [L'accord de paix dans le nord de l'Éthiopie redonne de l'espoir aux personnes déplacées](#), HCR.

⁶⁹ Ces chiffres précèdent le déclenchement du conflit au Soudan en avril 2023.

⁷⁰ Voir [South Sudan: Human rights violations in Unity state committed with 'impunity'](#), service de presse des Nations Unies.

⁷¹ Voir [Urgent Action Needed to Defuse Violence in Democratic Republic of Congo, Senior Officials Tell Security Council, Urging Support for Ongoing Regional Efforts](#), service de presse des Nations Unies.

été nouvellement déplacées à cause de l'insurrection en cours dans la province septentrionale de Cabo Delgado⁷².

Dans la région de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique centrale, 1,3 million de nouveaux déplacements ont été enregistrés en 2022. Au Burkina Faso, la poursuite des combats entre les forces gouvernementales et les groupes armés non étatiques a déclenché 409 500 nouveaux déplacements internes, tandis qu'en République centrafricaine, 334 700 nouveaux déplacements ont été signalés à cause de conflits et de violences dans plusieurs régions⁷³.

Dans la région Asie et Pacifique, 1,4 million de personnes ont été nouvellement déplacées à l'intérieur de leur pays, presque toutes au Myanmar (1,2 million) à cause de la violence généralisée qui a suivi le coup d'État militaire de février 2021⁷⁴. Aux Philippines, quelque 111 000 nouveaux déplacements ont été rapportés, la plupart dans la province de Maguindanao, lors de l'affrontement entre les forces gouvernementales et des groupes armés non étatiques. En Papouasie-Nouvelle-Guinée, la violence liée au conflit et aux élections s'est intensifiée, aboutissant à 64 000 nouveaux déplacements internes⁷⁵.

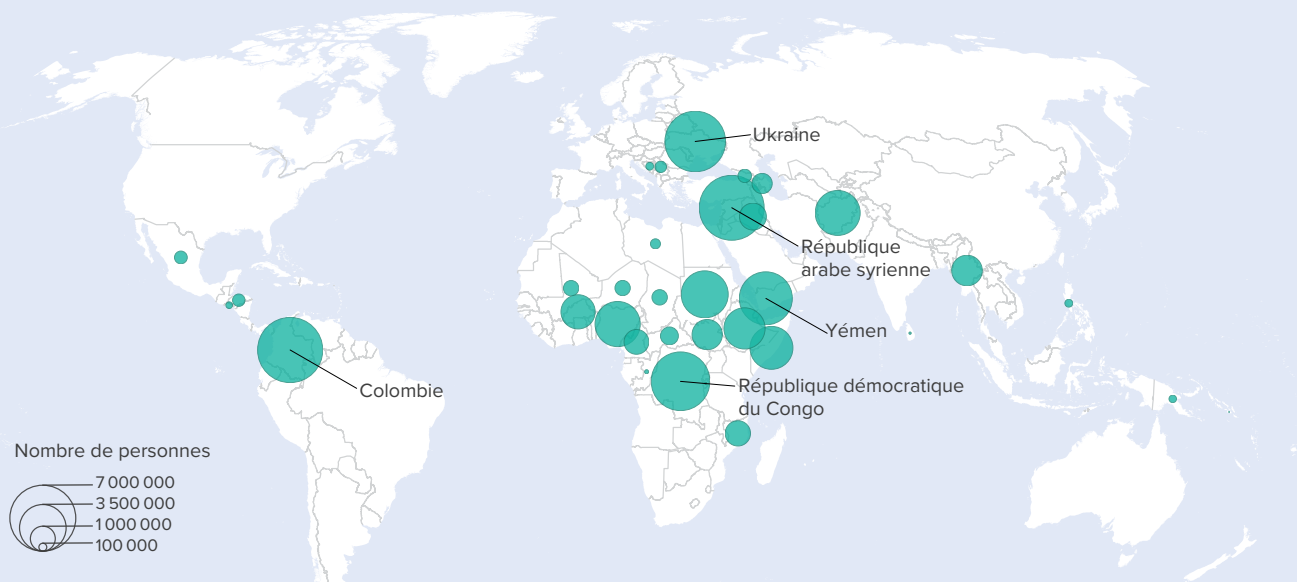
Au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, 442 000 nouveaux déplacements ont été enregistrés en 2022, plus de la moitié au Yémen (234 300) et 170 800 autres en Syrie. Au Yémen, le cessez-le-feu coordonné par les Nations Unies est entré en vigueur en avril 2022 et a continué à être largement respecté malgré son expiration en octobre 2022⁷⁶.

Dans la région des Amériques, de nouveaux déplacements internes n'ont été rapportés qu'en Colombie, avec un total de 214 700 pendant l'année selon les estimations.

Aperçu du déplacement interne

Fin 2022, près de 4 déplacés internes protégés ou assistés par le HCR sur 5 (79%) étaient toujours déplacés dans à peine 10 pays dans le monde entier (voir la figure 14). La Syrie et la Colombie⁷⁷ ont continué à déclarer le plus grand nombre de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays (respectivement 6,8 et 6,7 millions), comme à la fin de l'année précédente. Cela signifie que 1 Syrien sur 3 parmi tous ceux qui se trouvent toujours dans leur pays était encore déplacé fin 2022, après plus de dix ans de conflit.

Carte 2 | Déplacés internes protégés/assistés par le HCR | fin 2022



Un pays est cité s'il figure parmi les cinq plus importants pour le groupe de population concerné. Les frontières et les noms, ainsi que les désignations utilisés sur cette carte n'impliquent pas une acceptation officielle des Nations Unies.

⁷² Voir [Près d'un million de personnes ont fui après cinq ans de violence dans le nord du Mozambique](#), HCR.

⁷³ Voir [République centrafricaine : deux rapports de l'ONU dénoncent de graves violations commises dans le pays, dont certaines peuvent constituer des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité](#), HCDH.

⁷⁴ Voir [Myanmar Humanitarian Response Plan 2023 \(January 2023\)](#), OCHA.

⁷⁵ Voir [Papua New Guinea: Conflict and election-related violence trigger wave of displacement](#), service de presse des Nations Unies.

⁷⁶ Voir [Truce Providing Serious Opportunity for Ending Yemen's Long Conflict, Briefers Tell Security Council](#), service de presse des Nations Unies.

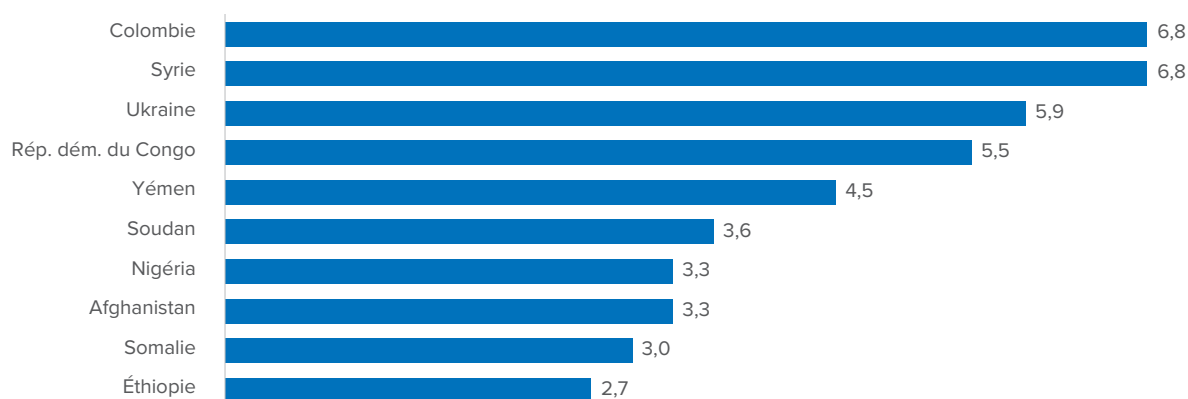
⁷⁷ Le Registre national des victimes de Colombie contient le chiffre historique cumulé du nombre des victimes du déplacement forcé, qui continue à augmenter, de nouveaux déplacements étant toujours enregistrés. Le nombre total de personnes reconnues comme étant des victimes du déplacement (plus de 8,4 millions), inclut le nombre de déplacés internes qui font l'objet d'une attention et/ou de réparations, c.-à-d. ceux qui remplissent les conditions requises pour avoir accès aux mesures d'attention et de réparation instaurées par la loi colombienne 1448 (6,8 millions de personnes). Les victimes du déplacement qui sont décédées, les victimes directes de disparitions forcées et d'homicide, et les autres victimes qui, pour différentes raisons, ne peuvent avoir accès à ces mesures, sont considérées comme ne faisant pas l'objet d'une attention ou de réparations, et ne sont donc pas incluses dans le chiffre de 6,8 millions. Date de fin des estimations : 31 décembre 2022. Source : [unidad victimas](#).

En Ukraine, le nombre de personnes qui étaient toujours déplacées à l'intérieur du pays fin 2022 était de 5,9 millions à la suite de l'invasion massive de février 2022, soit sept fois plus que fin 2021.

La République démocratique du Congo est le pays qui compte la plus importante population de déplacés internes

d'Afrique subsaharienne. Fin 2022, cette population était de 5,5 millions de personnes, soit légèrement plus qu'à la fin de l'année précédente. Le Yémen et le Soudan ont tous deux vu augmenter le nombre de personnes toujours déplacées à l'intérieur de chaque pays à la fin de l'année (respectivement +6 % soit 4,5 millions et +17% soit 3,6 millions).

Figure 14 | Déplacés internes protégés ou assistés par le HCR (en millions) | fin 2022



Démographie des déplacés internes

Les estimations démographiques et infranationales fiables du nombre de personnes déplacées de force à l'intérieur de leur pays permettent d'améliorer l'efficacité de la réponse opérationnelle mise en œuvre par le HCR et ses partenaires pour protéger et assister les déplacés internes. En 2022, des données infranationales sur les déplacés internes étaient disponibles pour 28 pays, soit cinq de plus qu'en 2021. Sur la base des données disponibles, près de 3 déplacés internes sur 5 vivent en zone urbaine (59%) et, dans la mesure où davantage de données infranationales deviennent disponibles, cette proportion va probablement augmenter compte tenu du contexte dans les pays où il n'existe pas de données.

Il existait une ventilation en fonction de l'âge et du sexe dans 13 pays, et une ventilation en fonction du sexe uniquement dans sept pays supplémentaires, soit un de plus qu'en 2021. Globalement, cette ventilation était disponible pour 45 % des déplacés internes protégés ou assistés par le HCR et une ventilation en fonction du sexe l'était pour 64 % de cette population.

Les femmes et les filles représentaient 52 % de tous les déplacés internes, soit légèrement plus que l'année précédente. Le pourcentage de femmes et de filles dans chaque pays variait considérablement, allant de 46 % au Soudan à 57 % en Ukraine.

Quelque 40 % des déplacés internes étaient des enfants, soit moins que les années précédentes (p. ex. 45 % en 2021), principalement à cause de la proportion plus faible d'enfants signalés parmi la population de déplacés internes en Ukraine par rapport à d'autres pays⁷⁸. En Afghanistan, au Burkina Faso, au Niger, en Somalie et au Soudan, les enfants constituaient plus de la moitié de tous les déplacés internes, tandis qu'en Colombie, en Géorgie et en Ukraine, ils représentaient entre 21 et 28 % des déplacés internes.

Le déplacement dans le contexte de catastrophes

Outre les conflits et la violence, des personnes ont été déplacées à l'intérieur de leur pays à cause de catastrophes. Au cours de l'année, 32,6 millions de déplacements internes dus à une catastrophe ont été signalés, 8,7 millions de personnes étant toujours déplacées fin 2022 d'après l'Observatoire des situations de déplacement interne. Le déplacement interne lié à une catastrophe a représenté plus de la moitié (54%) de tous les nouveaux déplacements en 2022.

Le plus grand nombre de personnes déplacées à l'intérieur de leur pays à cause d'une catastrophe a été enregistré au Pakistan (8,2 millions) à la suite des fortes inondations qui ont frappé le pays. Aux Philippines et en Chine, les cyclones, les inondations et les tempêtes tropicales ont respectivement provoqué le déplacement de 5,4 millions et 3,6 millions de personnes.

⁷⁸ Noter que la proportion d'enfants parmi les personnes déplacées à l'intérieur de l'Ukraine (25%) est nettement supérieure à la proportion d'enfants parmi la population ukrainienne dans son ensemble (18%).

CHAPITRE 4

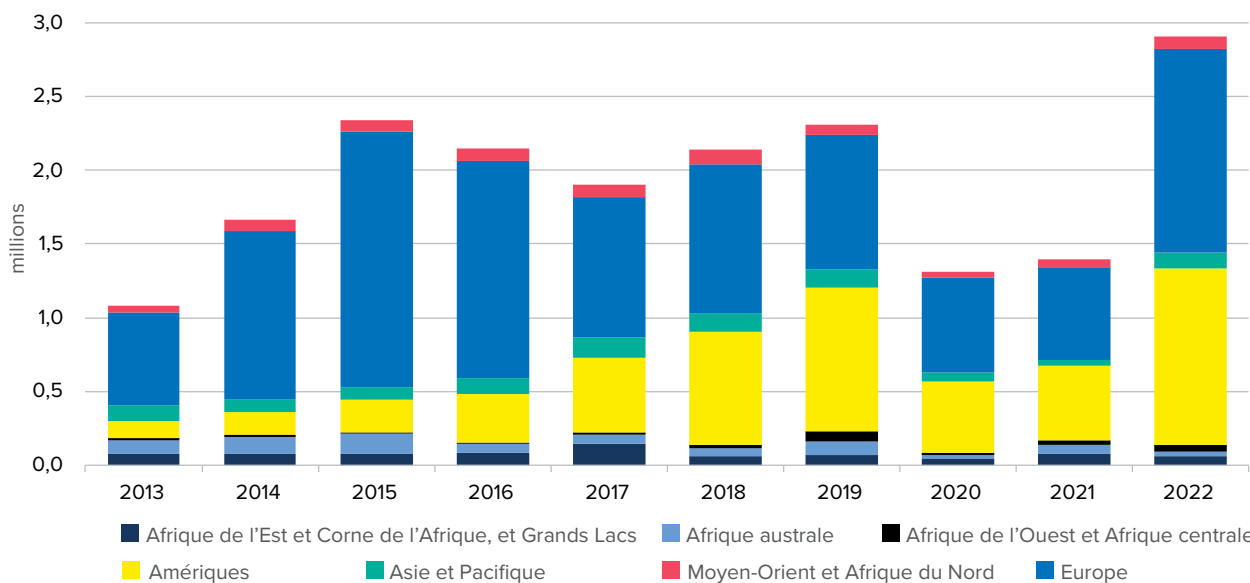
Tendances de l'asile

Aperçu

La détermination du statut de réfugié (DSR) est la procédure par laquelle les gouvernements ou le HCR déterminent si une personne en quête de protection internationale est un réfugié, évaluant les demandes d'asile

au regard des critères juridiques du droit national, régional et international. L'existence de systèmes d'asile justes et efficaces est un élément crucial pour s'assurer que les réfugiés reçoivent une protection, que des solutions sont mises en place et que le public continue d'avoir confiance dans le système d'asile.

Figure 15 | Demandes d'asile individuelles enregistrées par région d'asile | 2013 – 2022



Le statut de réfugié peut être déterminé dans le cadre de procédures soit individuelles, soit de groupe⁷⁹. Lorsque la protection des réfugiés est déterminée sur la base de procédures de groupe, elle est normalement assurée dès lors que la demande est enregistrée. C'est pourquoi les personnes qui reçoivent la protection de cette manière

ne sont pas comptabilisées dans le nombre des nouvelles demandes individuelles. Les procédures individuelles existent principalement dans les Amériques et en Europe, tandis que la plupart des reconnaissances de groupe ont lieu en Afrique. En plus de la protection individuelle et de groupe accordée aux réfugiés, dans certaines

⁷⁹ Le statut de réfugié peut être accordé individuellement ou sur la base d'un groupe. La reconnaissance de groupe intervient le plus souvent lorsqu'il existe, dans un pays d'origine, des circonstances objectives manifestes permettant de penser que la plupart des personnes qui fuient ce pays sont probablement des réfugiés. Dans la plupart des cas, les personnes qui reçoivent le statut de réfugié en tant que groupe seront directement enregistrées en tant que réfugiés, alors que celles qui ont été reconnues à titre individuel seront tout d'abord enregistrées en tant que demandeurs d'asile. C'est pourquoi les personnes qui sont soumises à une détermination de groupe ne sont normalement pas comptabilisées dans le total des « demandes d'asile ».



COSTA RICA. Demandeuse d'asile du Nicaragua. Après avoir fait l'objet de menaces, elle a été contrainte de fuir de chez elle et de chercher refuge dans le nord du Costa Rica.

© HCR/NICOLO FILIPPO ROSSO

circonstances, des personnes qui sinon auraient demandé le statut de réfugié demandent et obtiennent une protection temporaire. La protection temporaire est considérée comme complémentaire du régime international de la protection des réfugiés. Elle peut être un outil efficace à utiliser dans le contexte de déplacements de grande ampleur, pour fournir aux personnes une protection immédiate contre le refoulement, ainsi que l'accès à un statut juridique et à des droits dans les pays d'accueil.

En 2022, près de 2,9 millions de demandes d'asile individuelles ont été enregistrées dans 162 pays par des États ou le HCR dans le monde entier. Il s'agit là du plus grand nombre de demandes d'asile individuelles jamais enregistré, et qui représente une augmentation de 68 % par rapport à 2021 et de près de 30 % de plus que les chiffres de 2019, avant la pandémie de COVID-19. Sur ce nombre, près de 2,6 millions étaient de nouvelles demandes individuelles enregistrées en première instance⁸⁰ (c'est-à-dire en vue d'une détermination initiale de la demande d'asile principalement par les autorités administratives), tandis que 324 200 étaient des demandes présentées en appel en vue d'un examen par les cours ou autres instances d'appel⁸¹.

Le nombre de nouvelles demandes d'asile individuelles a augmenté de 83 % par rapport à 2021. L'augmentation du nombre de nouvelles demandes d'asile individuelles soumises aux États ou au HCR en 2022 (de 1,4 million à 2,6 millions) révèle l'impact des situations de déplacement nouvelles ou existantes dans le monde entier, avec un nombre toujours plus grand de personnes contraintes de rechercher une protection internationale, ainsi qu'un espace de protection et des conditions d'assistance inégaux dans les pays d'asile. Elle reflète également l'assouplissement des restrictions de voyage mondiales mises en place pendant la pandémie de COVID-19 qui ont empêché les personnes de se déplacer en 2020 et 2021. L'augmentation des nouvelles demandes d'asile en 2022 représente une hausse de 31 % par rapport à 2021. Plus de 2 nouvelles demandes sur 5 (42 %) ont été déposées par des ressortissants de pays d'Amérique latine et des Caraïbes, notamment le Venezuela (+186 %, soit 264 000), Cuba (multiplié par six, soit 194 700), le Nicaragua (+49 %, soit 165 800)⁸², la Colombie (+184 %, soit 90 500), le Honduras (+33 %, soit 79 700) et Haïti (+10 %, soit 73 500).

Des augmentations du nombre de nouvelles demandes individuelles enregistrées déposées par des Afghans (+66 %, soit 208 500), des Ukrainiens (multiplié par 14, soit 152 000)⁸³ et des Syriens (+34 %, soit 147 600) ont aussi été rapportées en 2022. L'Europe et les Amériques sont restées les deux régions qui ont reçu le plus de demandes d'asile individuelles en 2022 (voir la figure 15), plus de la moitié des nouvelles demandes individuelles étant enregistrées dans cinq pays à peine : États-Unis d'Amérique, Allemagne, Costa Rica, Espagne et Mexique.

Quelque 4,2 millions de personnes supplémentaires se sont vu accorder la protection internationale sur la base d'un groupe ou ont reçu une protection temporaire, soit 13 fois plus qu'en 2021 (309 400). Cette catégorie comprend principalement les réfugiés d'Ukraine qui ont reçu une protection temporaire dans les pays de l'Union européenne ou à titre de dispositifs nationaux de protection similaires en Europe.

Pendant l'année, plus de 1,3 million de personnes ont reçu une décision quant au fond⁸⁴ sur leur demande individuelle de statut de réfugié, soit une augmentation de 27 % par rapport à l'année précédente, preuve d'une amélioration des procédures. Sur ce nombre, près de 717 300 personnes ont obtenu le statut de réfugié ou un autre statut de protection dans 146 pays, et 585 300 dossiers ont été rejetés.

En 2022, 51 700 enfants non accompagnés ou séparés de leur famille ont déposé une nouvelle demande d'asile, soit une augmentation de 89 % par rapport à l'année précédente, conforme à l'augmentation générale des nouvelles demandes. Si le nombre de pays qui signalent les cas de mineurs non accompagnés ou séparés a augmenté, passant de 50 en 2021 à 56 en 2022, les informations restent néanmoins limitées, si bien que les chiffres sont probablement très sous-estimés.

Demandes d'asiles individuelles enregistrées

Par pays d'asile

Environ 71 % des nouvelles demandes d'asile individuelles déposées en 2022 ont été enregistrées dans 10 pays à peine, comme le montre la figure 16. Hormis le Mexique, qui a accusé

⁸⁰ Les demandes pour certains pays peuvent comporter un nombre important de doublons si un demandeur a soumis au moins une demande préalable dans le même pays ou dans un autre pays.

⁸¹ Les statistiques du HCR relatives aux résultats des procédures d'appel et des procédures judiciaires sont inférieures à la réalité, en particulier dans les pays à revenu élevé, car souvent les États ne recueillent pas ou ne publient pas ce type de données.

⁸² En 2022, au Costa Rica, les Nicaraguayens et les Vénézuéliens (d'octobre à décembre uniquement) ont commencé leur procédure de demande en obtenant un rendez-vous pour officialiser leur demande d'asile. Le processus de rendez-vous pour les Nicaraguayens et les Vénézuéliens a pris fin en décembre 2022 et les prochaines statistiques vont probablement être révisées.

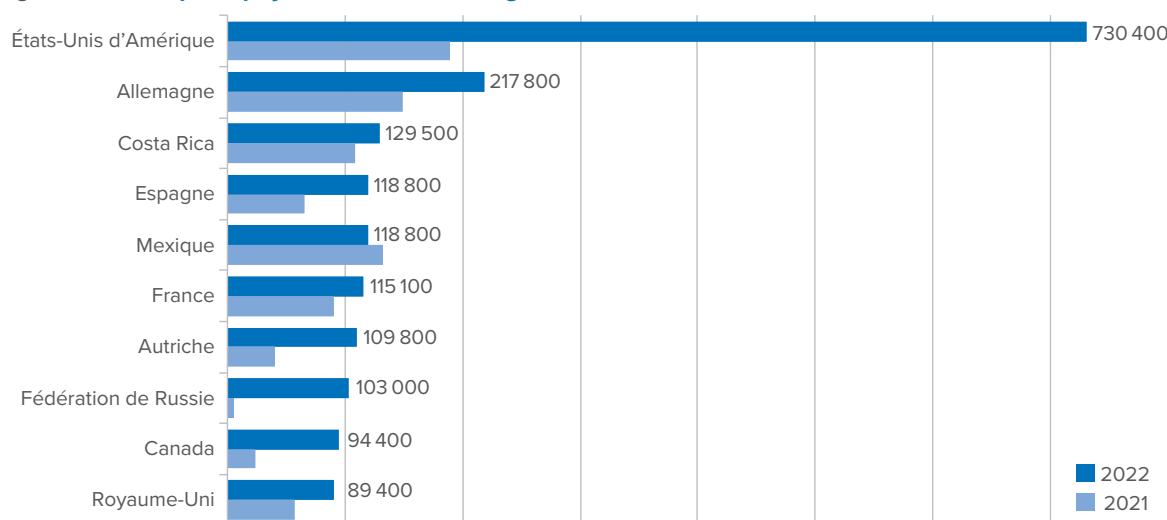
⁸³ Exclut les 3,8 millions d'Ukrainiens qui ont reçu une protection temporaire.

⁸⁴ Les décisions quant au fond qui ont été rendues ont porté sur le statut au titre de la Convention, la protection complémentaire et autres formes de protection, et les dossiers rejetés.

une baisse de 10%, le nombre de nouvelles demandes d'asile dans chacun de ces pays a augmenté en 2022 par rapport à l'année précédente, notamment en Autriche (+175%, soit 109 800), au Canada (triplement, soit 94 400) et aux États-Unis d'Amérique (triplement, soit 730 400).

En République démocratique du Congo (-91%, soit 4 100) et en Ouganda (-38%, soit 25 500) – deux pays où le nombre de nouvelles demandes avait été élevé en 2021 – des baisses importantes du nombre de nouvelles demandes d'asile ont été rapportées en 2022. Ces deux pays ont continué à voir un nombre élevé de nouveaux arrivants obtenir le statut de réfugié sur une base de groupe.

Figure 16 | Principaux pays concernant l'enregistrement individuel de nouveaux demandeurs d'asile | 2021 et 2022



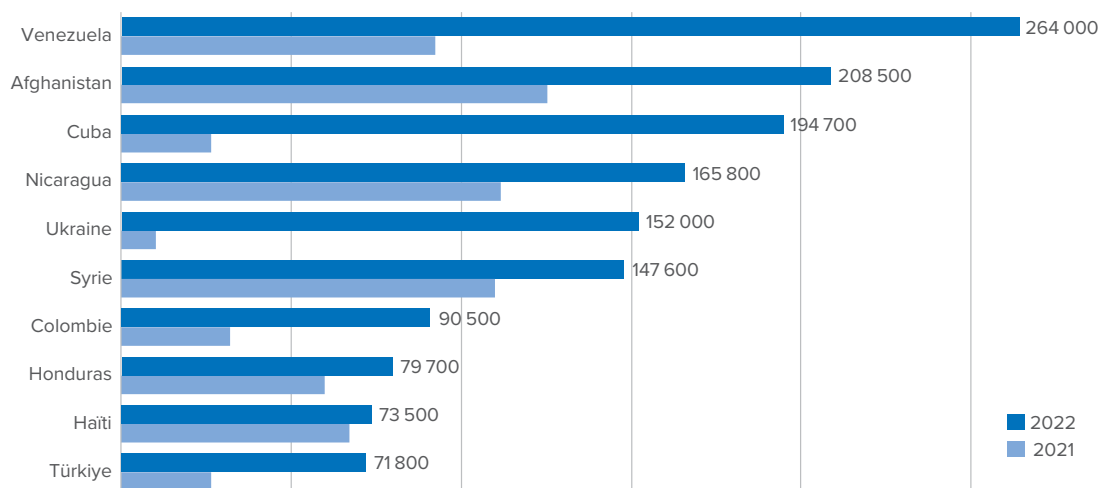
Par pays d'origine

Sur les 2,6 millions de nouvelles demandes d'asile individuelles, 56 %, soit 1,4 million de demandeurs d'asile, étaient originaires de 10 pays à peine (voir la figure 17).

Dans les Amériques, le nombre de Vénézuéliens qui ont demandé asile au cours de l'année a atteint un total de 264 000 personnes, soit trois fois plus que l'année précédente (92 400). Les demandes déposées

par des ressortissants d'autres pays de la région ont aussi augmenté en 2022 par rapport à 2021, avec 217 800 nouvelles demandes individuelles déposées pendant l'année par des ressortissants de ces pays. Si les nouvelles demandes d'asile de ces pays ont principalement été enregistrées dans d'autres pays de la région, la majorité étant déposées aux États-Unis d'Amérique, au Costa Rica et au Mexique, beaucoup ont également cherché asile en Espagne.

Figure 17 | Principaux pays d'origine des nouvelles demandes d'asile individuelles | 2021 – 2022



Quelque 359 100 nouvelles demandes individuelles ont été enregistrées en 2022 pour des ressortissants de pays européens, soit plus du triple de l'année précédente.

Cette augmentation s'explique par les fortes hausses des demandes déposées par des ressortissants de l'Albanie (+99 %, soit 26 800), de la Géorgie (+135 %, soit 30 500), de la Fédération de Russie (triplement, soit 36 500) et de l'Ukraine (multiplié par 14, soit 152 000). Des demandes de ressortissants de pays de l'Europe ont été déposées dans 122 pays, y compris en France et en Allemagne.

Quelque 454 000 nouvelles demandes d'asile individuelles ont été déposées par des ressortissants de pays de la région Asie et Pacifique en 2022, soit une augmentation de 78 % par rapport à l'année précédente. Les Afghans ont soumis 208 500 nouvelles demandes en 2022, deuxième nombre de demandes le plus important au monde, dans 87 pays, notamment l'Autriche, l'Allemagne, la Türkiye et les États-Unis d'Amérique. Il a également été constaté des hausses notables des nouvelles demandes déposées par des Indiens (triplement, soit 58 200), des Pakistanais (+69 %, soit 41 000), des Bangladais (+88 %, soit 38 900) et des Iraniens (+44 %, soit 29 600). À l'inverse, le nombre de nouvelles demandes individuelles présentées par des ressortissants du Myanmar a diminué de 37 % en 2022, à 13 500 personnes.

En 2022, les nouvelles demandes d'asile déposées par des ressortissants des pays de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord ont augmenté de 40 %, à 288 400. À peine plus de la moitié ont été présentées par des Syriens, principalement en Allemagne, en Autriche et aux Pays-Bas (Royaume des). Outre les Syriens, les nouvelles demandes ont le plus souvent été enregistrées par des ressortissants de l'Iraq (-5 %, soit 36 000), de la Tunisie (+129 %, soit 22 000), du Maroc (+54 %, soit 23 000) et de l'Égypte (+118 %, soit 19 000).

Près de 175 300 ressortissants de pays de la région Afrique de l'Est et Corne de l'Afrique, et Grands Lacs ont déposé leur première demande d'asile en 2022, soit 25 % de plus qu'en 2021. Les demandes des Soudanais (+71 %, soit 38 500), des Érythréens (+27 %, soit 38 000), des Somaliens (+ 7 %, soit 34 400) et des Éthiopiens (-2 %, soit 24 100) ont représenté plus des trois-quarts de toutes les demandes de la région. Comme il est exposé en détail ci-dessous, de nombreuses autres personnes originaires de cette région ont trouvé une protection dans le cadre des procédures de groupe.

Les nouvelles demandes d'asile individuelles déposées par des ressortissants de pays de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique centrale ont diminué de 12 % en 2022 par rapport à 2021, atteignant un total de 129 800. Les nouvelles demandes ont très souvent été présentées par des ressortissants du Burkina Faso (multipliées par 8, soit 29 900) et du Nigeria (-3 %, soit 26 400), la plupart des demandes individuelles étant déposées au Niger (30 400).

En Afrique australe, deux-tiers (43 100) des 62 000 nouvelles demandes émanant de pays de la région ont été le fait de ressortissants de la République démocratique du Congo, atteignant 25 % de plus qu'en 2021.

Afin de traiter efficacement le grand nombre de demandes, le HCR continue à aider les États à mettre en place des procédures d'asile justes et efficaces. Ces procédures permettent de repérer efficacement les personnes ayant besoin de la protection internationale ainsi que celles qui n'en ont pas besoin, ce qui réduit la charge qui pèse sur les systèmes d'asile et peut faciliter l'organisation de retours rapides.

Par autorité d'asile

Conformément aux objectifs du Pacte mondial sur les réfugiés, le HCR continue à œuvrer principalement à instaurer et à renforcer des systèmes d'asile nationaux dans les pays où il n'existe pas encore de procédures justes et efficaces. Depuis 2015, le HCR a également mis en œuvre une orientation stratégique sur la détermination du statut de réfugié⁸⁵, s'attachant à réduire ses activités de détermination du statut de réfugié et ne participant à la détermination en vertu de son mandat que dans les situations où son action a des chances d'avoir un effet de protection notable, au niveau individuel, de la population, ou opérationnel⁸⁶. Nous pouvons citer, à titre d'exemple, les solutions (comme la réinstallation), l'octroi de documents ou le fait de faciliter l'accès aux services.

En 2022, le HCR a enregistré 149 100 demandes d'asile aux fins de la détermination du statut de réfugié dans 46 pays. Sur ce nombre, 133 500 demandes d'asile ont nécessité une détermination du statut de réfugié, soit une augmentation de 53 % par rapport aux 86 800 demandes déposées dans 47 pays en 2021⁸⁷. Cette augmentation s'explique en partie par des déterminations du statut de réfugié effectuées pour répondre à des possibilités accrues de réinstallation. Le plus grand nombre de nouvelles demandes déposées en 2022 a été enregistré au Pakistan (28 500), en Égypte (27 300) et en Libye (20 200).

⁸⁵ Voir [Orientation stratégique du HCR sur la DSR](#).

⁸⁶ À la différence d'un État, qui à l'issue d'une décision de DSR a le pouvoir d'accorder un statut juridique sur son territoire, de telles décisions prises en vertu du mandat du HCR peuvent ne pas avoir de conséquences en matière de protection pour la personne concernée, en fonction du contexte spécifique.

⁸⁷ La diminution du nombre de pays ayant fait état de demandes de détermination du statut de réfugié au titre du mandat du HCR entre 2022 et 2021 a été due à des changements dans le nombre de pays qui reçoivent de très faible nombre de demandes tout au long de l'année.

Tableau 3 | **Nouvelles demandes et demandes en appel enregistrées en vue de la DSR | 2018 – 2022**

	2018	2019	2020	2021	2022*
États	1 854 200	2 125 600	1 214 300	1 639 200	2 763 800
HCR	227 800	120 400	56 400	86 800	133 500
Conjointement**	11 400	1 300	600	700	700
Total	2 093 400	2 247 300	1 271 300	1 726 700	2 898 000
% HCR seulement	11%	5%	4%	5%	5%

* Chiffres provisoires

** Fait référence à la détermination du statut de réfugié menée conjointement par le HCR et les gouvernements.

Détermination du statut de réfugié sur une base de groupe et protection temporaire

Au cours de l'année, un total de 3,8 millions de personnes ont obtenu la protection temporaire et 336 800 ont été reconnues en tant que réfugiés sur une base de groupe. Parmi celles qui se sont vues accorder la protection temporaire, 98 % étaient des Ukrainiens. La plupart

des réfugiés reconnus sur une base de groupe ont été accueillis dans des pays africains, dont 99 700 Sud-Soudanais (principalement au Soudan, en Ouganda, en Éthiopie et au Kenya), 53 900 ressortissants de la République démocratique du Congo (en Ouganda), 28 500 Maliens (principalement au Burkina Faso et en Mauritanie) et 27 200 Nigériens (principalement au Cameroun et au Niger). La figure 18 fournit un aperçu des reconnaissances individuelles et de groupe, ainsi que des personnes qui ont reçu la protection temporaire en 2022.

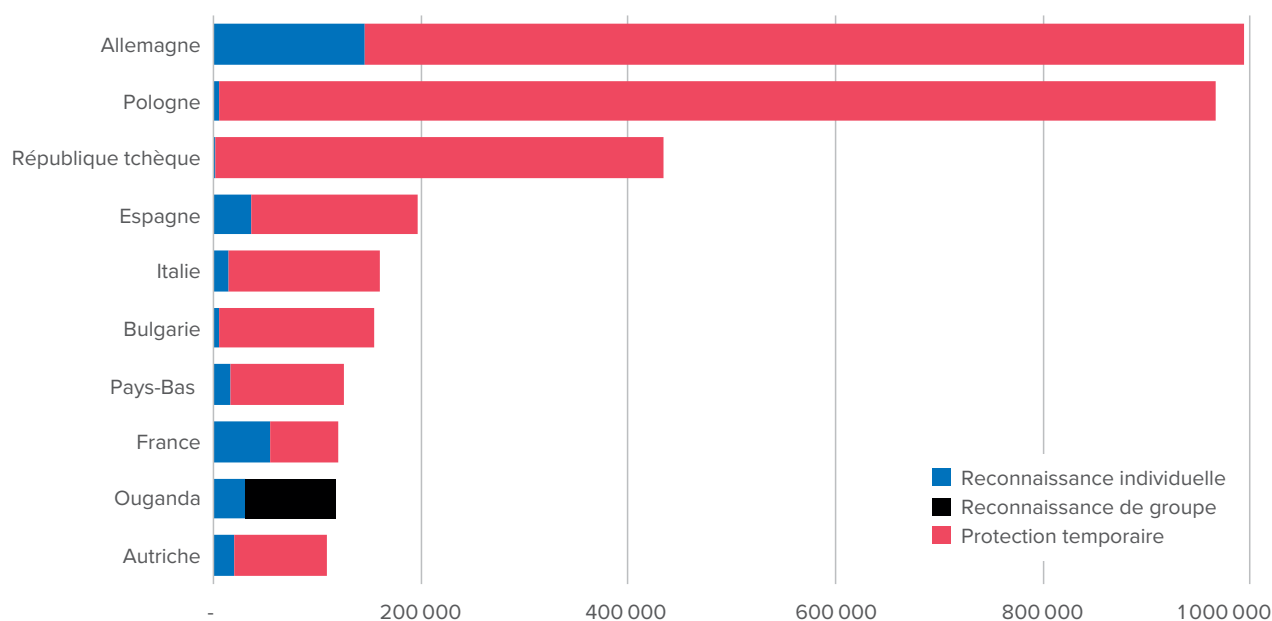
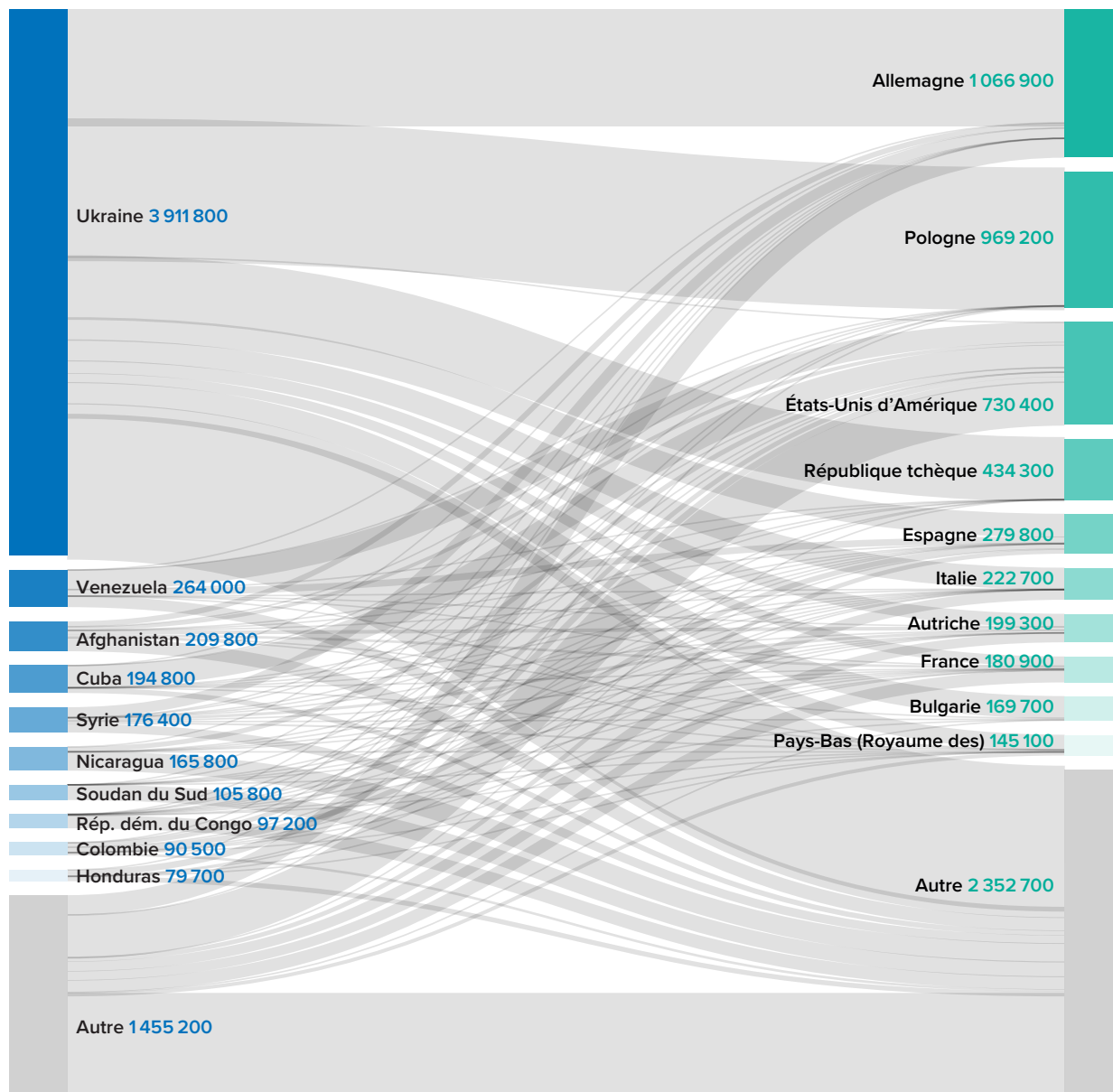
Figure 18 | **Type de reconnaissance par pays d'asile | 2022**

Figure 19 | Principaux flux de personnes enregistrées en vue de demandes d'asile individuelles, reconnues en tant que groupe ou ayant obtenu la protection temporaire | 2022



Décisions sur les demandes d'asile

En 2022, plus de 1,3 million de personnes ont reçu une décision quant au fond⁸⁸, soit une augmentation de 27% par rapport à l'année précédente, car l'efficacité des systèmes d'asile s'est accrue pour faire face au nombre élevé de demandes. De plus, 666 400 dossiers ont été

clôturés sans qu'une décision n'ait été rendue, pour des raisons administratives⁸⁹.

Sur les 1,3 million de décisions sur le fond, 97% ont été prises par des gouvernements et 43 400 par le HCR au titre de son mandat (+73% par rapport aux 25 000 de 2021). Quelque 400 autres décisions de fond ont été rendues conjointement par le HCR et les gouvernements.

⁸⁸ Les décisions quant au fond qui ont été rendues ont porté sur le statut au titre de la Convention, la protection complémentaire et autres formes de protection, et les dossiers rejetés.

⁸⁹ Les exemples de raisons pour lesquelles un dossier est clôturé sans qu'une décision n'ait été rendue sur le fond sont notamment le décès du demandeur, le fait que la personne ne se soit pas présentée à l'entretien, le retrait de la demande, l'abandon de la demande ou la conclusion qu'un autre pays a compétence pour statuer sur la demande.

Le taux de protection total mondial⁹⁰, qui mesure le pourcentage de décisions sur le fond ayant abouti à une forme de protection internationale est passé de 48% l'année précédente à 55% en 2022. Cette augmentation a principalement été due au taux de reconnaissance élevé parmi les demandeurs d'asile ukrainiens.

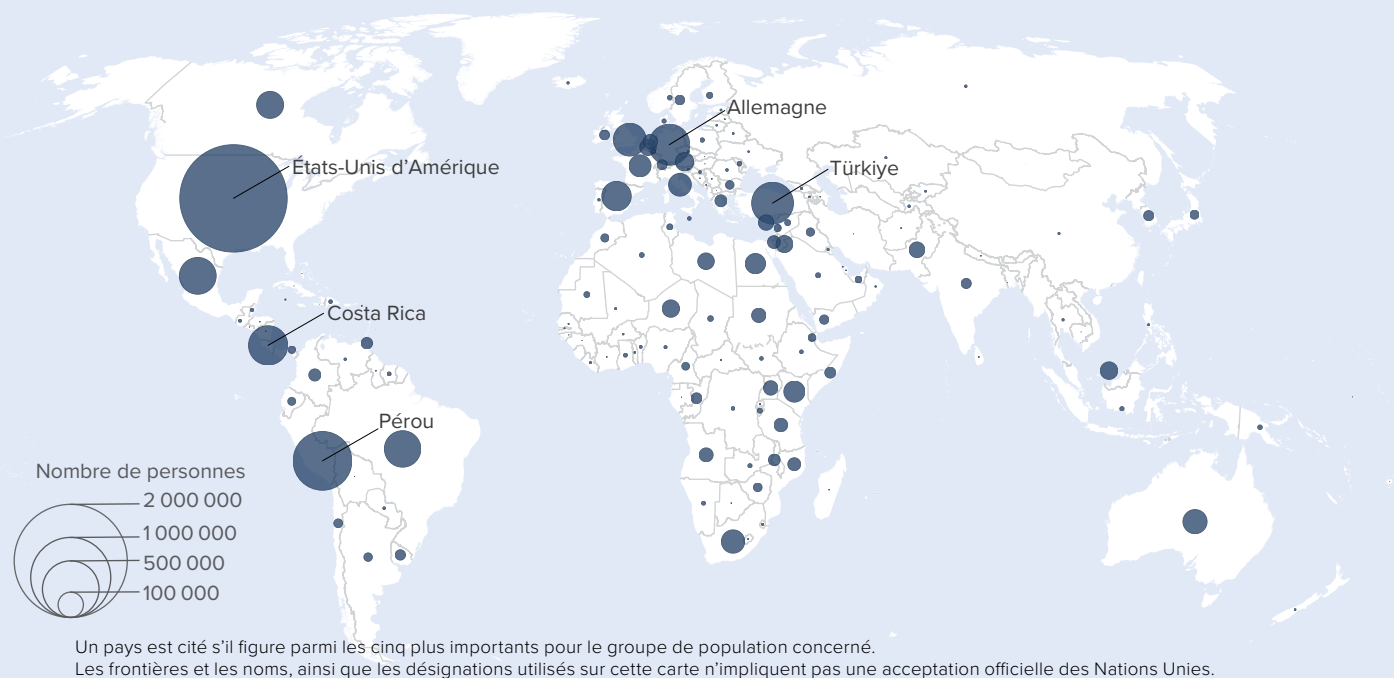
Demandes d'asile en attente

Le nombre de demandeurs d'asile qui attendaient une décision fin 2022 était de 5,4 millions de personnes, soit une augmentation de 18% par rapport à fin 2021. Il existe un nombre croissant de demandes d'asile en attente, bien que plus de cas de détermination du statut de réfugié aient été finalisés (c'est-à-dire qu'une décision sur le fond du dossier a été rendue) en 2022 que lors de toute année depuis 2017, ce qui reflète le volume des nouvelles demandes. Aux États-Unis d'Amérique par exemple, le nombre de décisions de fond rendues sur des dossiers a augmenté de 59% par rapport à 2021, tandis que les nouvelles demandes d'asile ont presque triplé au cours de la même période. Cette évolution souligne la nécessité de

mettre en œuvre des procédures efficaces pour traiter les demandes d'asile, y compris des modalités différenciées de traitement des dossiers, ainsi que la reconnaissance de groupe. Dans les cas appropriés, cela peut aussi inclure des dispositifs de séjour tenant compte de la protection comme complément du système d'asile, ce qui permet un accès plus rapide à la protection et aux services, comme la protection temporaire accordée aux réfugiés d'Ukraine dans l'Union européenne. L'existence d'un nombre croissant de dossiers en attente peut poser des problèmes de protection si les demandeurs d'asile attendent de nombreuses années sans certitude juridique. Par ailleurs, il est plus difficile pour les demandeurs dont le dossier a été rejeté de retourner dans leur pays d'origine.

En 2022, 43 pays ont réussi à réduire le nombre de dossiers en attente, avec notamment des diminutions importantes en Afrique du Sud⁹¹, au Malawi et en Ouganda. À l'inverse, le nombre de dossiers en attente a augmenté dans 92 pays au cours de l'année, en particulier aux États-Unis d'Amérique, au Canada, au Costa Rica, au Mexique et au Royaume-Uni.

Carte 3 | Demandeurs d'asile (avec les cas en attente) | fin 2022



90 Le HCR utilise deux taux pour calculer la proportion de demandes de réfugiés acceptées. Le taux de reconnaissance des réfugiés correspond à la proportion de demandeurs d'asile qui se sont vu accorder le statut de réfugié par rapport au nombre total de décisions sur le fond (statut au titre de la Convention, protection complémentaire et cas rejetés). Le taux de protection total correspond à la proportion de demandeurs d'asile qui ont obtenu le statut de réfugié ou une forme de protection complémentaire par rapport au nombre total de décisions quant au fond. Les décisions ne portant pas sur le fond sont dans la mesure du possible exclues des deux calculs. À des fins de comparabilité mondiale, le HCR utilise uniquement ces deux taux et ne rend pas compte des taux calculés par les autorités nationales.

91 En Afrique du sud, tous les réfugiés et les demandeurs d'asile ayant un permis valide étaient considérés comme étant actifs pendant la pandémie de COVID-19 tant que la date d'expiration de leur permis était postérieure au déclenchement de la pandémie. Avec la reprise des services normaux en 2022, de nombreux permis ont été inactivés et sont donc considérés comme des clôtures administratives. Au total, quelque 72 200 personnes soit n'ont pas prolongé leur permis, soit les permis prolongés sont devenus inactifs à la fin de l'année. Les personnes dont le permis a été inactivé peuvent de nouveau déposer une demande bien que les demandeurs d'asile et les réfugiés aient fait état de difficultés pour avoir accès au système de renouvellement en ligne.

[+ Retours de réfugiés](#)[+ Réinstallations](#)[+ Naturalisations](#)[+ Retours de
déplacés internes](#)

CHAPITRE 5

Solutions


Aperçu

Les solutions durables permettent aux réfugiés et aux déplacés internes de reconstruire leur vie dans la sécurité et la dignité. Elles sont une priorité stratégique pour le HCR et les communautés humanitaires et du développement⁹². Si le nombre des réfugiés et des déplacés internes qui ont trouvé une solution a augmenté en 2022 par rapport à l'année précédente, les solutions durables continuent de n'être une réalité que pour très peu de personnes. Les statistiques fiables sur les solutions durables pour les déplacés internes sont souvent difficiles à obtenir et peuvent être difficiles à recueillir. En 2022, au moins 5,7 millions de déplacés internes ont regagné leur lieu d'origine, soit 8 % de plus qu'au cours de l'année précédente.

Pour les réfugiés, les solutions durables incluent le rapatriement volontaire, l'intégration locale et la réinstallation dans un pays tiers. Les voies complémentaires et le regroupement familial peuvent aussi étendre les

solutions dans un pays tiers, allégeant la pression qui pèse sur les pays d'accueil et renforçant l'autonomie des réfugiés en les dotant de capacités leur permettant de parvenir à une solution, y compris par des voies éducatives ou par la mobilité de la main-d'œuvre. Pendant l'année, 339 300 réfugiés sont rentrés dans leur pays d'origine, tandis que 114 300 ont été réinstallés dans un pays tiers sûr (respectivement -21% et +99% par rapport à 2021). Malgré l'augmentation de la réinstallation à l'échelle mondiale, le nombre de réfugiés nouvellement déplacés ayant bondi en 2022, la proportion entre les nouveaux réfugiés et les réfugiés ayant bénéficié d'une solution a grimpé à son plus haut niveau jamais enregistré (voir la figure 20). Pour chaque réfugié rentré dans son pays ou réinstallé en 2022, 16 nouveaux réfugiés ont été enregistrés.

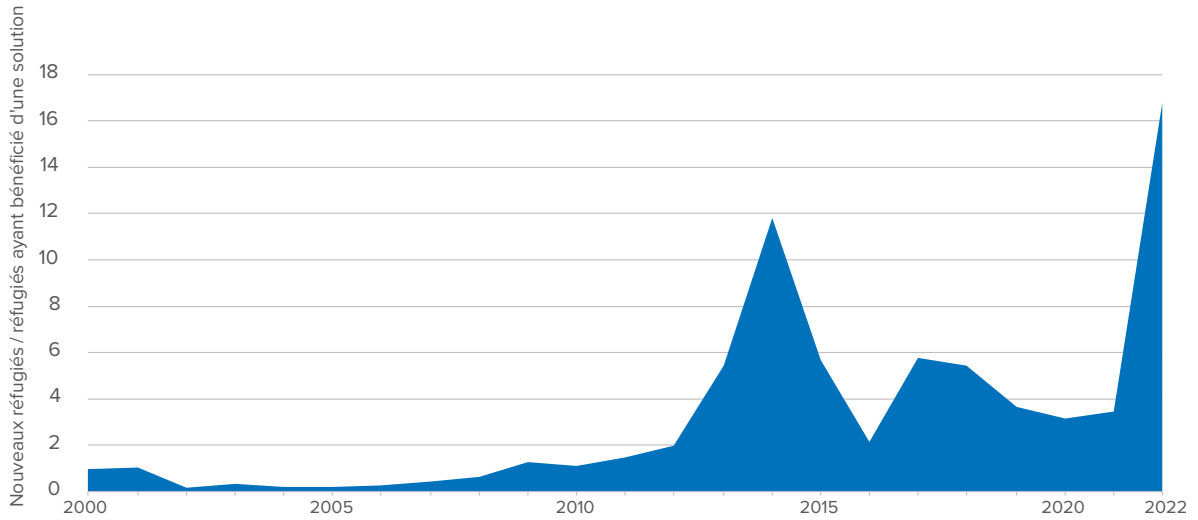
⁹² Voir le [Pacte mondial sur les réfugiés](#) et le [Programme d'action du Secrétaire général de l'Organisation Nations Unies sur les déplacements internes](#).



RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE. Depuis son retour dans sa ville d'origine en République centrafricaine, Renessio s'est installée dans un site pour personnes déplacées de retour à Bria. Veuve avec six enfants, elle a pu construire une maison pour sa famille avec l'assistance du Groupe de travail pour des solutions durables, dirigé par le HCR.

© HCR/FIDÉLIA BOHISSOU

Figure 20 | Nombre de nouveaux réfugiés pour chaque réfugié rentré ou réinstallé chaque année | 2000 – 2022

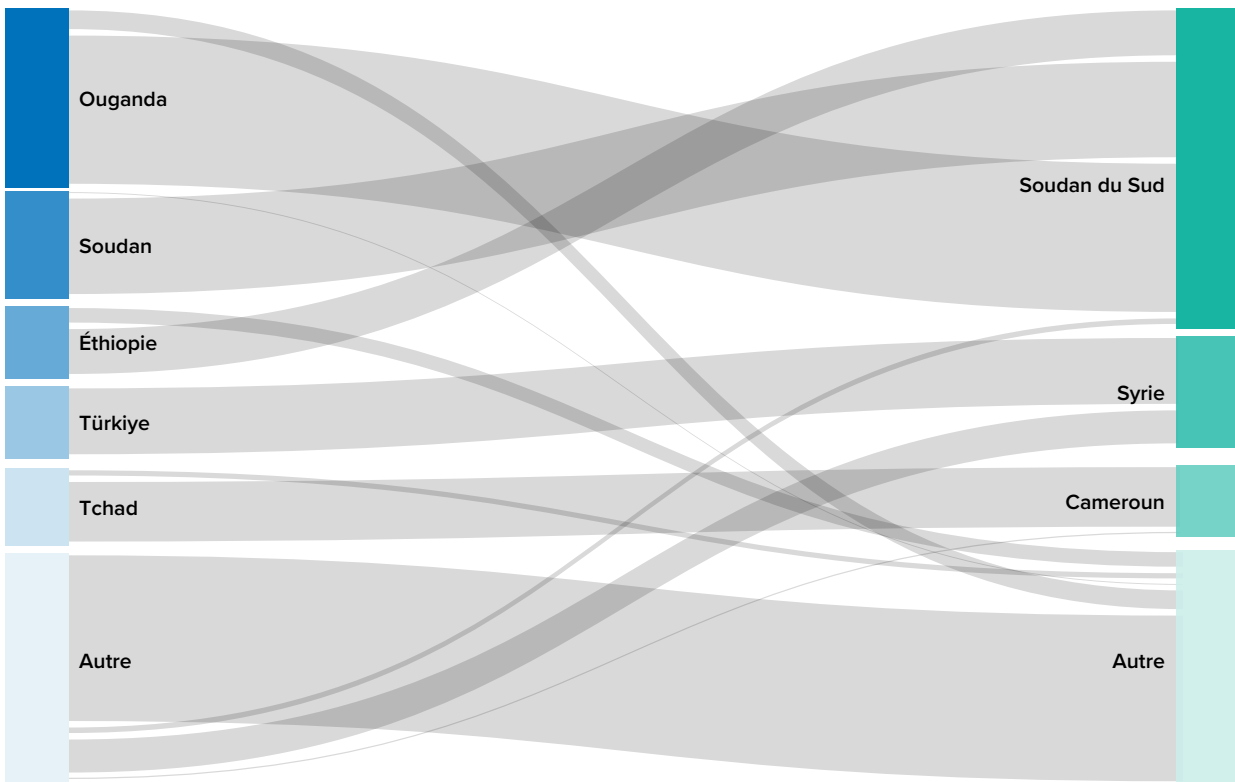


Retours de réfugiés

En 2022, 339 300 sont rentrés de façon librement consentie dans 38 pays d'origine, soit une diminution de 90 000, ou 21% par rapport à l'année précédente (voir la figure 21). Les réfugiés du Soudan du Sud ont continué de constituer les plus grands groupes de rapatriés, 151 300

étant rentrés en 2022 principalement depuis l'Ouganda (75 500), le Soudan (48 900)⁹³ et l'Éthiopie (23 300). En 2022 et les années précédentes, les retours vers le Soudan du Sud ont été difficiles à vérifier car ils ont tendance à être auto-organisés et il peut être difficile d'obtenir des informations depuis les régions vers lesquelles rentrent de nombreuses personnes.

Figure 21 | Retours de réfugiés par ancien pays d'asile et pays d'origine | 2022



⁹³ Ce chiffre fait référence aux retours de réfugiés depuis le Soudan qui se sont produits en 2022. Compte tenu de la détérioration des conditions de sécurité au Soudan au moment de la rédaction du présent rapport, les retours de réfugiés au Soudan du Sud depuis le Soudan devraient augmenter en 2023, avec 86 600 rapatriés enregistrés (voir [Situation au Soudan sur le portail des données opérationnelles](#), au 31 mai 2023)

Le HCR n'encourage pas les retours de réfugiés en Syrie, mais avec ses partenaires, l'organisation aide les communautés locales à recevoir les rapatriés. Quelque 51 300 Syriens ont regagné leur pays d'origine pendant l'année, soit une augmentation de 14 800 par rapport à 2021, deux tiers des réfugiés rentrant depuis la Türkiye. Le HCR a effectué la septième enquête sur les intentions de retour auprès des réfugiés syriens début 2022⁹⁴. Parmi les participants à l'enquête, un peu moins de 6 réfugiés sur 10 espéraient rentrer en Syrie dans le futur, une petite diminution par rapport à l'année précédente. Seuls 2 % prévoyaient de rentrer au cours des 12 prochains mois, environ trois-quarts envisageant de rester dans leur pays d'accueil pour l'instant. Les problèmes de sécurité et le manque de moyens d'existence en Syrie étaient les principales préoccupations des réfugiés lorsqu'il s'agissait d'envisager le retour. Les statistiques relatives aux retours en Syrie corroborent les conclusions de l'enquête : un total de 147 600 retours ont été signalés entre 2018 et 2022 à partir des quatre pays dans lesquels l'enquête a été conduite, soit de 1 à 2 % des réfugiés qui rentrent chaque année.

Les autres retours d'importance pendant l'année ont été ceux des réfugiés camerounais rentrant du Tchad (30 800), des réfugiés ivoiriens rentrant du Libéria (12 900), des réfugiés nigériens rentrant du Niger (10 700), des réfugiés congolais (RDC) rentrant de Zambie (10 200) et des réfugiés burundais rentrant d'Ouganda (10 100).

Les autorités vénézuéliennes ont signalé que depuis septembre 2018, plus de 30 000 autres personnes ayant besoin d'une protection internationale sont rentrées dans leur pays dans le cadre d'un plan de retour organisé par le gouvernement appelé « Plan Vuelta a la Patria ». Globalement, si l'on inclut les retours auto-organisés, les autorités vénézuéliennes ont fait état de quelque 300 000 Vénézuéliens rentrés dans leur pays au cours de la même période.

Réinstallation de réfugiés

Le fait d'offrir des possibilités de réinstallation permet aux États de partager la responsabilité avec les pays d'asile qui accueillent un grand nombre de réfugiés. La réinstallation dans un pays tiers est un outil de protection crucial et une solution pour les réfugiés les plus vulnérables qui peuvent

être confrontés à des risques urgents ou spécifiques, et est essentielle pour le mandat du HCR. Quelque 114 300 réinstallations ont été déclarées par les gouvernements en 2022, soit le double par rapport aux 57 500 de l'année précédente, ce qui représente un retour aux niveaux d'avant la pandémie de COVID-19 (voir la figure 22). Malgré leur augmentation en 2022, les réinstallations n'ont représenté que 7 % des 1,7 million de personnes qui selon le HCR avaient besoin d'être réinstallées dans le monde⁹⁵.

Quelque 55 % des réfugiés réinstallés dans le monde ont bénéficié du programme de réinstallation du HCR, les autres ayant été réinstallés par d'autres moyens, le plus souvent dans le cadre de programmes de partenariats privés. Sur tous les cas soumis par le HCR aux États en 2022, 90 % concernaient des survivant(e)s d'actes de torture et/ou de violence, des personnes ayant des besoins de protection juridique et physique, en particulier des femmes et des jeunes filles vulnérables⁹⁶. Les dossiers présentés par des enfants ont représenté 52 % de toutes les soumissions en vue de la réinstallation facilitées par le HCR en 2022.

Comme les années précédentes, le Canada a reçu le plus grand nombre d'arrivées dans le cadre de la réinstallation, celles-ci ayant augmenté de 133 % en 2022 par rapport à 2021, atteignant le chiffre de 47 600. Les Afghans représentent 45 % de toutes les réinstallations au Canada (21 300), suivis par les Syriens (7 600), les Érythréens (6 100) et les Iraquiens (2 600).

Près de 29 000 réfugiés ont été réinstallés aux États-Unis d'Amérique en 2022, soit le double par rapport aux 13 700 de l'année précédente. Les réfugiés de la République démocratique du Congo représentent le plus grand nombre d'arrivées en vue de la réinstallation dans le pays (9 000), suivis par les Syriens (4 300) et les ressortissants du Myanmar (2 900).

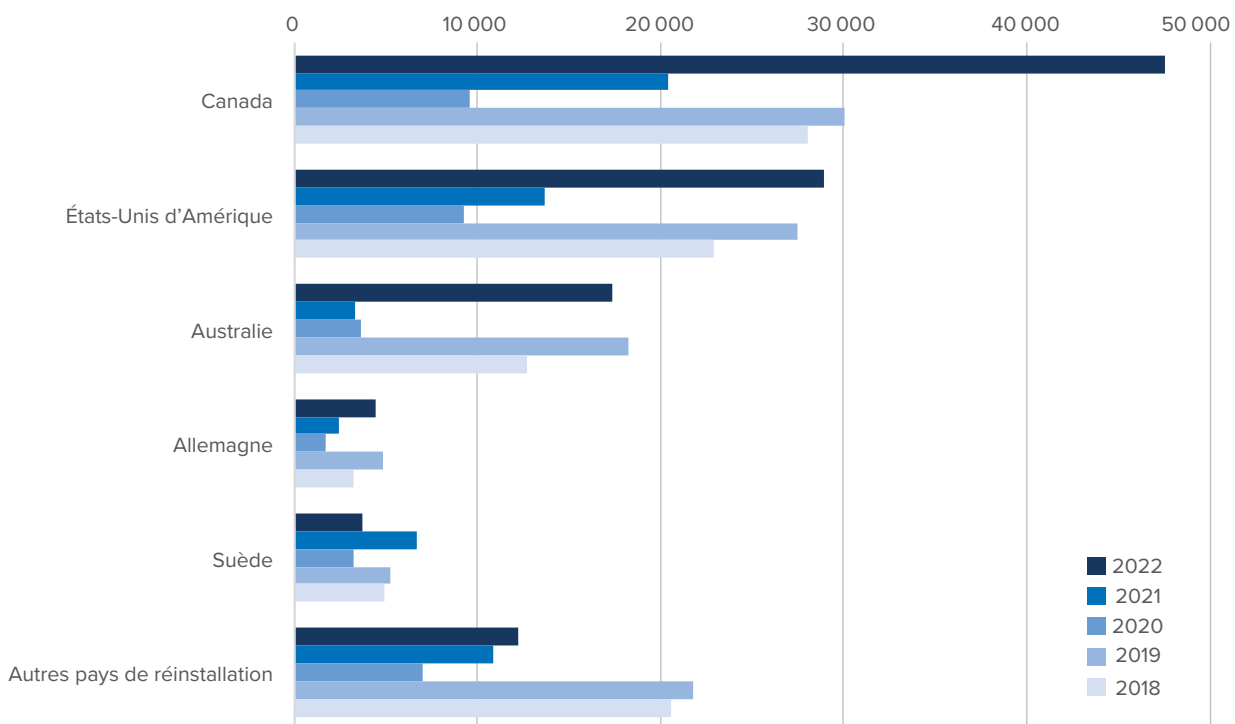
L'Australie a multiplié par quatre le nombre de personnes réinstallées sur son sol par rapport à l'année précédente, pour atteindre le chiffre de 17 300. Les réfugiés d'Afghanistan (9 600), d'Iraq (2 500), de Syrie (1 500) et du Myanmar (1 000) représentent 85 % de toutes les nouvelles réinstallations dans le pays.

⁹⁴ Voir [Septième enquête régionale sur les perceptions et les intentions de retour des réfugiés syriens en Syrie](#), HCR. Effectuée début 2022, l'enquête a couvert l'Égypte, l'Iraq, la Jordanie et le Liban. Elle a porté sur plus de 2 800 réfugiés Syriens sur un total de 2,1 millions se trouvant dans ces pays. En février 2023, une série de tremblements de terre dévastateurs a frappé la Türkiye et la Syrie, si bien qu'il est peu probable que les intentions de retour des réfugiés recueillies début 2022 soient représentatives à court terme.

⁹⁵ Voir [Projected global resettlement needs, 2022](#), HCR.

⁹⁶ Voir [Resettlement Fact Sheet 2022](#), HCR.

Figure 22 | Arrivées de réfugiés en vue de la réinstallation | 2018 – 2022



Intégration locale de réfugiés

L'intégration locale contribue à aider les réfugiés à redémarrer une nouvelle vie dans leur pays d'accueil⁹⁷. Elle crée un environnement de stabilité à long terme, permettant aux réfugiés de reconstruire leur vie, de participer à la vie économique et sociale de leur pays d'accueil, et de subvenir à leurs besoins ainsi qu'à ceux de leur famille. Les études menées dans de nombreux pays ont montré que la période d'intégration initiale, qui suit de près l'arrivée des réfugiés, était particulièrement importante pour leur intégration à long terme dans leur pays d'asile.

Il est difficile d'établir des statistiques cohérentes et applicables dans le monde entier pour l'intégration locale, et de telles statistiques nécessitent des données détaillées, qui ne sont pas disponibles dans la plupart des pays. La naturalisation, processus par lequel une personne peut obtenir la citoyenneté de son pays d'accueil, est utilisée par le HCR comme indicateur indirect imparfait pour des statistiques plus globales sur l'intégration locale. La naturalisation est un indicateur pertinent de l'intégration locale car elle fournit des droits essentiels qui aident les réfugiés à pouvoir s'intégrer avec succès dans leur pays d'accueil, notamment le droit de séjour, l'accès illimité

aux services publics et la participation à la vie politique. Néanmoins, dans de nombreux pays, pour obtenir la naturalisation, les réfugiés doivent généralement remplir un certain nombre d'exigences pour lesquelles il reste difficile de recueillir des données. Bien que différentes entre les pays, ces exigences portent généralement sur l'existence d'une période prolongée de séjour dans le pays; un niveau élevé d'autonomie financière; la capacité à communiquer dans la langue nationale du pays d'accueil et une connaissance de son histoire, de sa culture et de ses coutumes. Même dans les pays à revenu élevé où il existe des données sur la naturalisation, les statistiques différenciant les réfugiés des non-réfuégiés sont rares.

Compte tenu de la complexité du travail consistant à mesurer combien de réfugiés ont été naturalisés dans de nombreux pays, le HCR étudie la possibilité d'utiliser d'autres indicateurs, notamment le nombre de réfugiés qui ont demandé le droit de séjour à long terme ou permanent. De telles statistiques devraient être disponibles dans un nombre plus grand de pays, contribuant à fournir une indication plus globale de l'intégration locale. Si les droits associés à l'obtention du droit de résidence à long terme ou permanent sont normalement moins étendus que ceux accordés aux réfugiés ayant été naturalisés, ces permis

⁹⁷ Voir la [définition de la naturalisation](#), qui est utilisée comme un indicateur indirect de l'intégration locale, UNHCR refugee data finder.

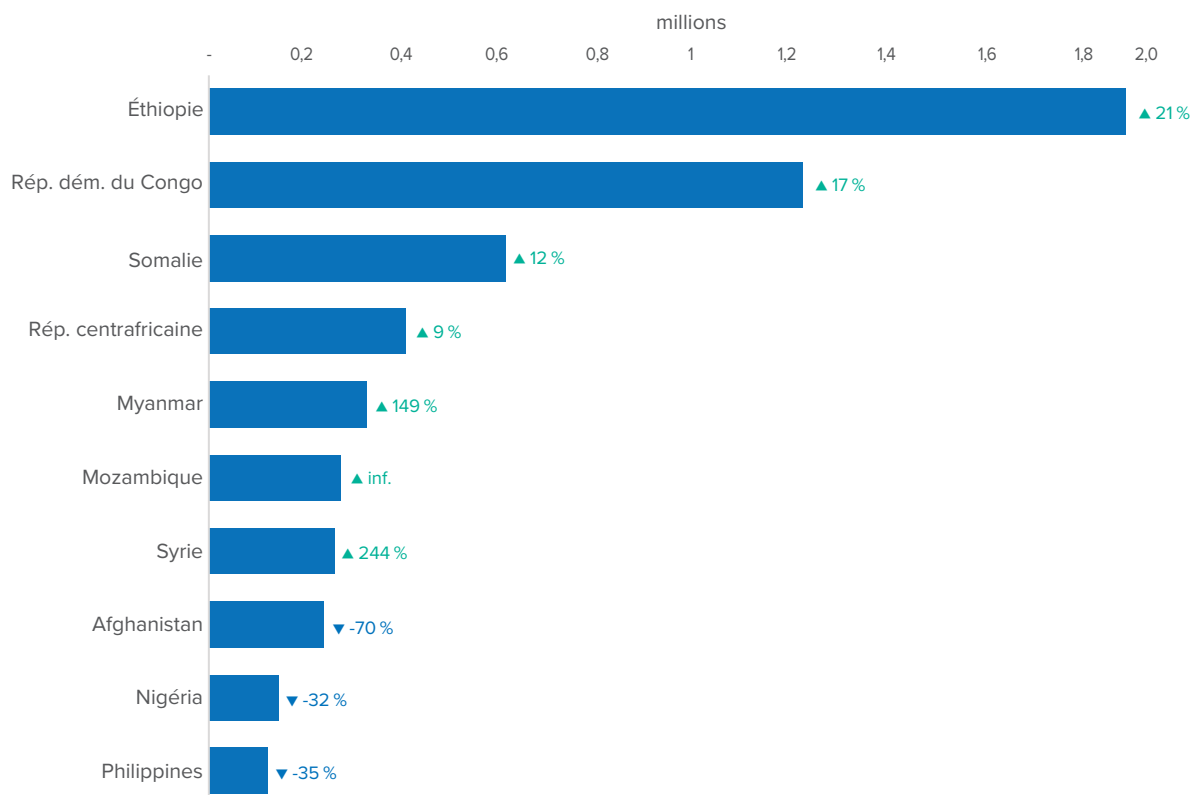
garantissent que les réfugiés peuvent rester dans le pays d'accueil à long terme.

En 2022, au moins 50 800 réfugiés ont été naturalisés, soit légèrement moins que l'année précédente (-10%, à partir du chiffre de 56 700). Un total de 28 pays ont déclaré qu'un réfugié ou plus avaient été naturalisés ou avaient obtenu le droit de résidence permanent, la plupart au Royaume des Pays-Bas (23 300). Au Canada, 18 700 réfugiés ont obtenu un permis de résidence à long terme en 2022. Les réfugiés qui ont obtenu la citoyenneté de leur pays d'accueil ou le droit de résidence permanent en 2022 étaient principalement originaires de Syrie (14 400), d'Érythrée (4 700), de la République islamique d'Iran (3 300), de l'Indonésie (2 200) et du Nigéria (2 000).

Retours de déplacés internes

En 2022, au moins 5,7 millions de déplacés internes sont rentrés dans leur lieu d'origine selon les estimations, soit 8% de plus que l'année précédente. Les pays ayant déclaré des retours de déplacés internes en 2022 sont restés globalement les mêmes que l'année précédente, 81% des retours de déplacés internes ayant été enregistrés dans des pays d'Afrique subsaharienne (voir la figure 23). Un accord de paix a été signé dans le nord de l'Éthiopie en novembre 2022, entraînant le retour de 1,9 million de personnes pendant l'année. En Somalie voisine, 607 300 déplacés internes sont rentrés pendant l'année. Quelque 1,2 million de retours ont aussi été enregistrés en République démocratique du Congo, 404 600 autres en République centrafricaine et 270 500 au Mozambique. Les pays des autres régions qui ont signalé le plus grand nombre de retours étaient le Myanmar (325 200), la Syrie (255 100) et l'Afghanistan (236 200). Si l'on dispose de certaines données sur les retours à l'intérieur de l'Ukraine⁹⁸, la fluidité des conditions de sécurité dans le pays fait qu'il reste difficile de déterminer si les personnes qui sont rentrées sont restées.

Figure 23 | Retours de déplacés internes protégés/assistés par le HCR | 2022



⁹⁸ Voir [Ukraine — Internal Displacement Report — General Population Survey Round 11 \(25 November - 5 December 2022\)](#), IOM.

VERS UNE APPROCHE DES SOLUTIONS DURABLES FONDÉE SUR L'ÉVALUATION DE LA VULNÉRABILITÉ POUR LES DÉPLACÉS INTERNES

Les recommandations internationales sur les statistiques relatives aux déplacés internes (IRIS) ont été adoptées par la Commission de statistique des Nations Unies en 2020⁹⁹. Elles établissent un cadre pour les définitions statistiques et leur mesure, y compris concernant les solutions durables pour les déplacés internes.

Conformément au Cadre conceptuel sur les solutions durables pour les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays du Comité permanent interorganisations (IASC)¹⁰⁰, les recommandations expliquent que l'on peut considérer que des solutions durables ont été apportées à la situation de déplacés internes lorsque toutes leurs vulnérabilités liées au déplacement ont été surmontées. Cela peut se produire sur le lieu de résidence habituelle des déplacés internes (par le retour et la réintégration), sur le lieu de déplacement du moment (par l'intégration locale) ou par leur installation ailleurs dans le pays.

Pour évaluer systématiquement si les déplacés internes ont surmonté toutes leurs vulnérabilités liées au déplacement, il est nécessaire d'adopter une approche globale multifacettes consistant à comparer la situation de vulnérabilité des déplacés internes à celle de la population non déplacée dans le même pays. À des fins statistiques, l'IRIS propose un indicateur composite plus simple reposant sur cinq seulement des huit critères définis dans le cadre conceptuel de l'IASC. En combinant ces critères, l'indicateur composite estime la proportion de la population qui ne devrait plus être comptabilisée comme déplacée interne. Un résumé des cinq critères figure ci-dessous.

Sûreté et sécurité – Les déplacés internes qui jouissent de la sûreté et de la sécurité à long terme sont protégés des menaces qui ont causé leur déplacement initial ou qui pourraient causer un nouveau déplacement. Leur degré de protection doit être comparable à celui de la population générale qui n'a pas été déplacée. Les déplacés internes ne doivent pas être sujets à des agressions, au harcèlement, à de la persécution ou tout autre acte similaire, avec un accent particulier sur les vulnérabilités des enfants et des femmes déplacés internes. Les déplacés internes ne font pas l'objet de discriminations concernant leur accès aux mécanismes de protection nationaux, comme la police, et leur liberté de circulation n'est pas restreinte.

Niveau de vie suffisant – Inclut, au minimum, un accès adéquat aux produits alimentaires indispensables et à l'eau potable, à un hébergement de base, aux services médicaux de base, à l'assainissement et au moins à l'éducation primaire. Les déplacés internes doivent avoir accès aux services publics dans les mêmes conditions que les groupes de population non déplacés.

Accès aux moyens d'existence – L'emploi et les moyens d'existence des déplacés internes doivent leur permettre de satisfaire, pour le moins, leurs besoins socio-économiques essentiels. La qualité et la prévalence de possibilités d'emploi pour les déplacés internes dépendent largement de facteurs qui concernent l'ensemble du pays, comme la fragilité économique et les taux de chômage, si bien qu'une solution durable n'implique pas que tous les déplacés internes trouvent un emploi. Toutefois, l'accès des déplacés internes à l'emploi et aux moyens d'existence doit être le même que pour les personnes n'ayant pas été déplacées.

Restitution des habitations, des terres et de la propriété – Les déplacés internes ont pleinement accès, sans discrimination, à des dispositifs efficaces de restitution de la propriété ou d'indemnisation. Il ne doit pas y avoir de différences d'accès à l'indemnisation pour les déplacés internes en fonction de leur sexe, de leur âge ou de leur appartenance à des groupes autochtones.

Accès aux documents – Les déplacés internes ne font pas l'objet de discriminations (fondées sur leur statut de personnes déplacées) pour avoir droit aux documents personnels et autres nécessaires pour avoir accès aux services publics, récupérer leurs biens et possessions, voter ou à d'autres fins. Cela peut nécessiter le remplacement, pour les déplacés internes, de documents perdus pendant le déplacement, sans leur imposer des conditions déraisonnables. Le droit d'accès ne doit pas être différent selon le sexe ou l'âge des déplacés internes.

L'EGRIS (groupe d'experts sur les statistiques relatives aux réfugiés et aux déplacés internes) est en train d'élaborer des orientations techniques sur la manière dont les pays doivent mettre en œuvre cet indicateur composite. Toutefois, dans presque tous les pays dans lesquels des personnes ont été déplacées à l'intérieur des frontières, l'existence de données permettant d'alimenter ces critères reste extrêmement limitée. Les efforts visant à générer des données et à les améliorer afin de mieux mesurer les solutions durables dans les situations de déplacement interne, y compris par le HCR, se poursuivent dans le cadre du Programme d'action du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies sur les déplacements internes¹⁰¹ et en s'appuyant sur les recommandations de l'IRIS.

⁹⁹ Voir [Recommandations internationales sur les statistiques relatives aux déplacés internes](#), EGRIS

¹⁰⁰ Voir [Cadre conceptuel sur les solutions durables pour les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays](#), IASC

¹⁰¹ Voir le [Programme d'action du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies sur les déplacements internes](#).

CHAPITRE 6

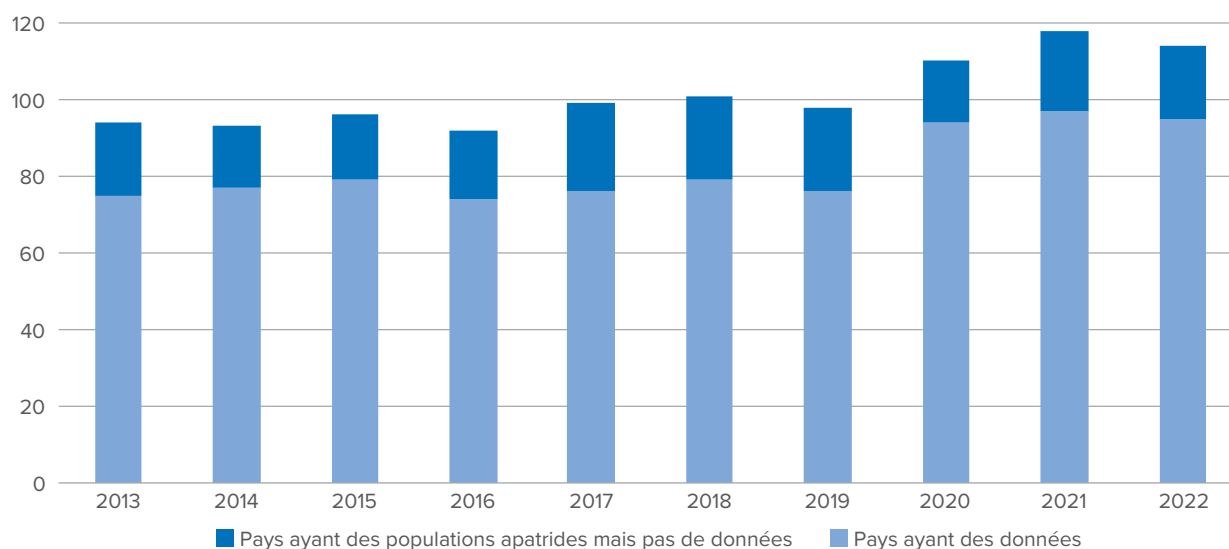
Apatrides

Aperçu

Les personnes apatrides ou de nationalité indéterminée¹⁰² sont des personnes qu'aucun État ne considère comme ses ressortissants et qui ne peuvent donc avoir accès aux services essentiels, ni jouir des droits fondamentaux, dont

l'accès à l'éducation et aux soins de santé, l'obtention d'un emploi officiel, le droit de voter aux élections et la possibilité de voyager. Fin 2022, selon les estimations, 4,4 millions de personnes étaient apatrides ou de nationalité indéterminée dans le monde entier, soit 90 800 (+2 %) de plus que fin 2021.

Figure 24 | Nombre de pays qui fournissent des statistiques sur les populations apatrides au HCR | 2013 – 2022



L'augmentation du nombre d'apatrides est principalement due à une amélioration de l'enregistrement et de la couverture dans les pays qui déclarent des populations apatrides, ainsi que les enfants nés apatrides. Dans le

même temps, les progrès en matière de résolution des cas d'apatridie restent lents. Les estimations reposent sur les données provenant des gouvernements de 95 pays et d'autres sources comme des études quantitatives et

¹⁰² Voir les [définitions de 'apatride' et de 'nationalité indéterminée'](#) sur le Refugee Data Finder. Dans ce chapitre, les apatrides incluent les personnes de nationalité indéterminée, sauf mention contraire.

KENYA. En décembre 2022, le Kenya a annoncé la décision de reconnaître comme citoyens kényans les personnes d'ascendance Pemba. Asha est heureuse d'avoir un certificat de naissance pour sa fille née au Kenya. «Nous sommes heureux que les Pemba puissent obtenir ces documents. Nous avons grandi ensemble, et maintenant, nos enfants grandissent ensemble. Pour moi, nous sommes tous kényans.»

© HCR/CHARITY NZOMO



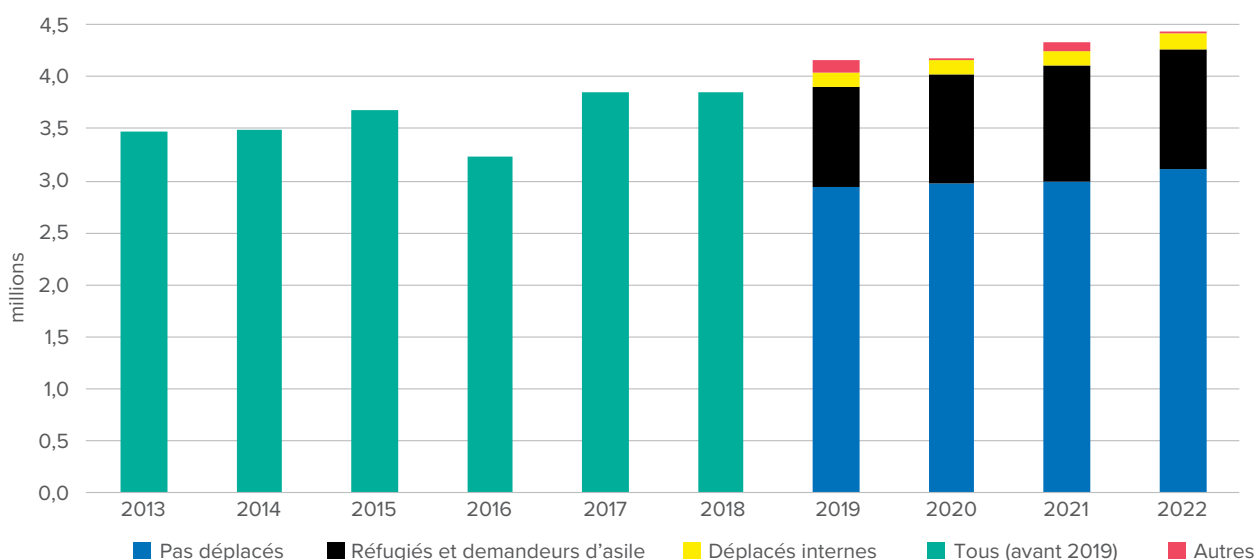
qualitatives menées par le HCR et ses partenaires (voir la figure 24)¹⁰³. Cependant, le nombre total d'apatrides reste sous-estimé, car environ la moitié de tous les pays ne communiquent pas de statistiques sur l'apatridie, y compris beaucoup de pays dont on sait qu'ils comptent des populations apatrides. Même parmi les pays qui communiquent des statistiques sur l'apatridie, plusieurs ne fournissent des chiffres que pour une partie de la population apatride connue se trouvant sur leur territoire, et les données communiquées par les divers pays ne sont pas toujours comparables en raison des critères différents appliqués pour comptabiliser qui est apatride ou de nationalité indéterminée.

Pour lutter efficacement contre l'apatridie et plaider pour des solutions, il faut des mécanismes plus globaux de collecte de données et de signalement, qui livrent une image plus précise de l'apatridie dans le monde. Les efforts déployés par le HCR pour améliorer les données sur

l'apatridie ont notamment consisté à soutenir l'élaboration des Recommandations internationales sur les statistiques relatives à l'apatridie (IROSS)¹⁰⁴ par le Groupe d'experts en statistiques sur les réfugiés, les déplacés internes et les apatrides (EGRISS)¹⁰⁵. Les recommandations ont été soumises à la Commission de statistique des Nations Unies en 2022 et ont été approuvées à l'unanimité en mars 2023¹⁰⁶. L'EGRISS et le HCR aideront les pays à mettre en œuvre les recommandations, améliorant ainsi la qualité des données relatives à l'apatridie.

Fin 2022, le Bangladesh (952 300), la Côte d'Ivoire (931 100), le Myanmar (630 000) et la Thaïlande (574 200) sont restés les pays qui ont signalé le plus d'apatrides. Environ 30% de tous les apatrides au monde sont aussi déplacés (voir la figure 25)¹⁰⁷. La plupart sont des Rohingya, soit déplacés à l'intérieur du Myanmar soit en tant que réfugiés, principalement dans les pays voisins.

Figure 25 | Nombre d'apatrides déclarés dans le monde | 2013 – 2022



Acquisition et confirmation de la nationalité

En 2022, dans le cadre des actions menées pour réduire le nombre d'apatrides, 32 400 personnes ont obtenu la nationalité ou ont vu leur nationalité confirmée dans

32 pays, notamment en Ouzbékistan (9 400), en Thaïlande (6 200) et en Suède (6 100).

Il s'agit du chiffre le plus bas depuis le lancement de la campagne #Jexiste (#IBelong) en 2014 (voir la figure 26)¹⁰⁸. Au total, plus d'un demi-million d'apatrides (517 500), y compris les personnes de nationalité indéterminée, ont

¹⁰³ En 2022, un pays de moins seulement a signalé des populations apatrides mais il y a eu plusieurs changements dans le nombre de pays déclarant de très faibles nombres d'apatrides. En 2022, l'Argentine et le Paraguay ont déclaré des populations apatrides pour la première fois.

¹⁰⁴ Voir [Recommandations internationales sur les statistiques relatives à l'apatridie](#).

¹⁰⁵ Voir [EGRISS](#).

¹⁰⁶ Voir [Commission de statistique des Nations Unies, 54e session](#), décision 54/121.

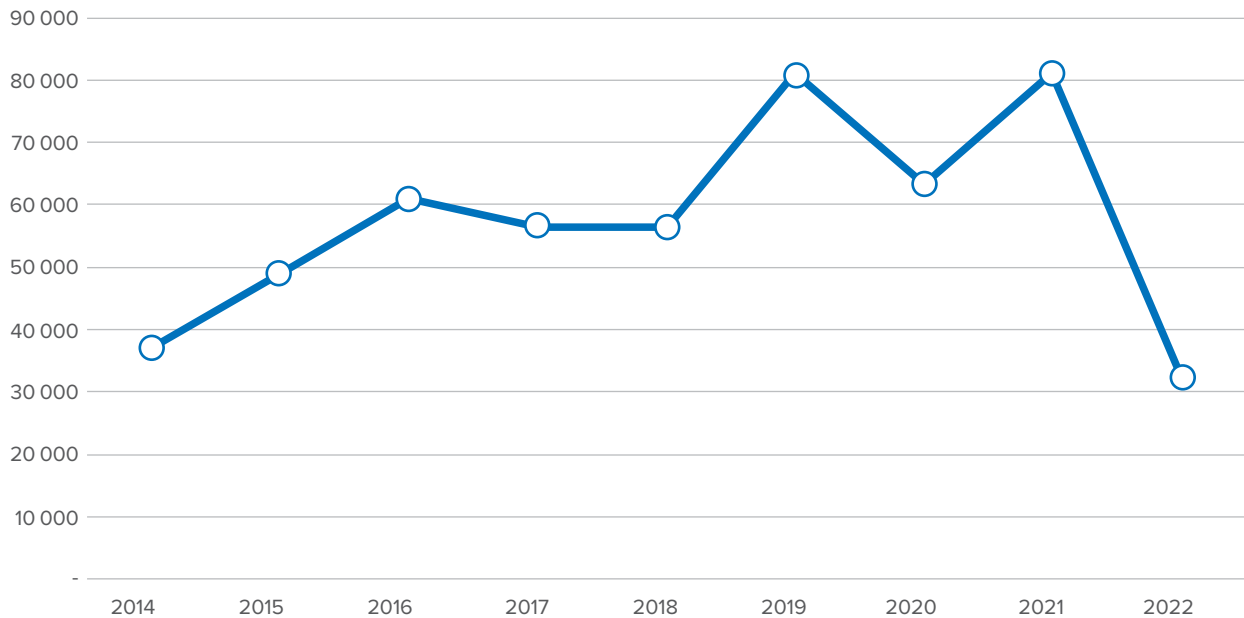
¹⁰⁷ Depuis 2019, le HCR communique des données à la fois sur les apatrides déplacés et non déplacés. Les apatrides déplacés sont aussi inclus dans les statistiques officielles du HCR en tant que réfugiés, demandeurs d'asile ou déplacés internes, et dans ses statistiques officielles sur l'apatridie. Motivée par le déplacement de grande ampleur de réfugiés Rohingya apatrides qui ont fui le Myanmar pour le Bangladesh, cette approche reflète le fait que les réfugiés, les demandeurs d'asile et les déplacés internes n'ayant pas de nationalité ont besoin de réponses de protection spécifiques et appropriées.

¹⁰⁸ Voir [Plan d'action mondial pour mettre fin à l'apatridie 2014-2024](#)

acquis la citoyenneté depuis 2014. Malgré les progrès importants accomplis dans certains pays pour résoudre les cas d'apatridie ainsi que les engagements fermes d'autres

pays à lutter contre l'apatridie, les progrès généraux en matière de résolution des principales situations d'apatridie sont lents.

Figure 26 | **Nombre de personnes qui ont vu leur nationalité confirmée ou qui ont acquis la citoyenneté | 2014 – 2022**



Des avancées importantes ont été enregistrées en 2022 concernant les cadres juridiques et de politique générale. Un total de 13 États ont amélioré leurs lois, leurs politiques et leurs procédures visant à prévenir et à réduire l'apatridie. Par exemple, le Libéria a supprimé les dispositions discriminatoires qui empêchaient les femmes de transmettre leur nationalité à leurs enfants sur un pied d'égalité avec les hommes, devenant le troisième pays à prendre cette mesure depuis 2014. Néanmoins, fin 2022, 24 pays empêchaient toujours les femmes de transmettre leur nationalité à leurs enfants dans les mêmes conditions que les hommes.

Les Philippines ont adopté une loi accordant la nationalité aux enfants de parents inconnus trouvés sur le territoire, aussi appelés « enfants trouvés », devenant ainsi le premier pays d'Asie du Sud-Est à adhérer à la Convention de 1961 sur la réduction des cas d'apatridie. D'autres États, y compris le Bénin et les Pays-Bas (Royaume des), ont renforcé leur cadre de protection des apatrides, conformément à la Convention de 1954 relative au statut des apatrides.

Le président du Kenya a annoncé en décembre 2022 que le pays lancerait un processus visant à reconnaître le peuple Pemba, estimé à 7000 personnes, comme citoyens

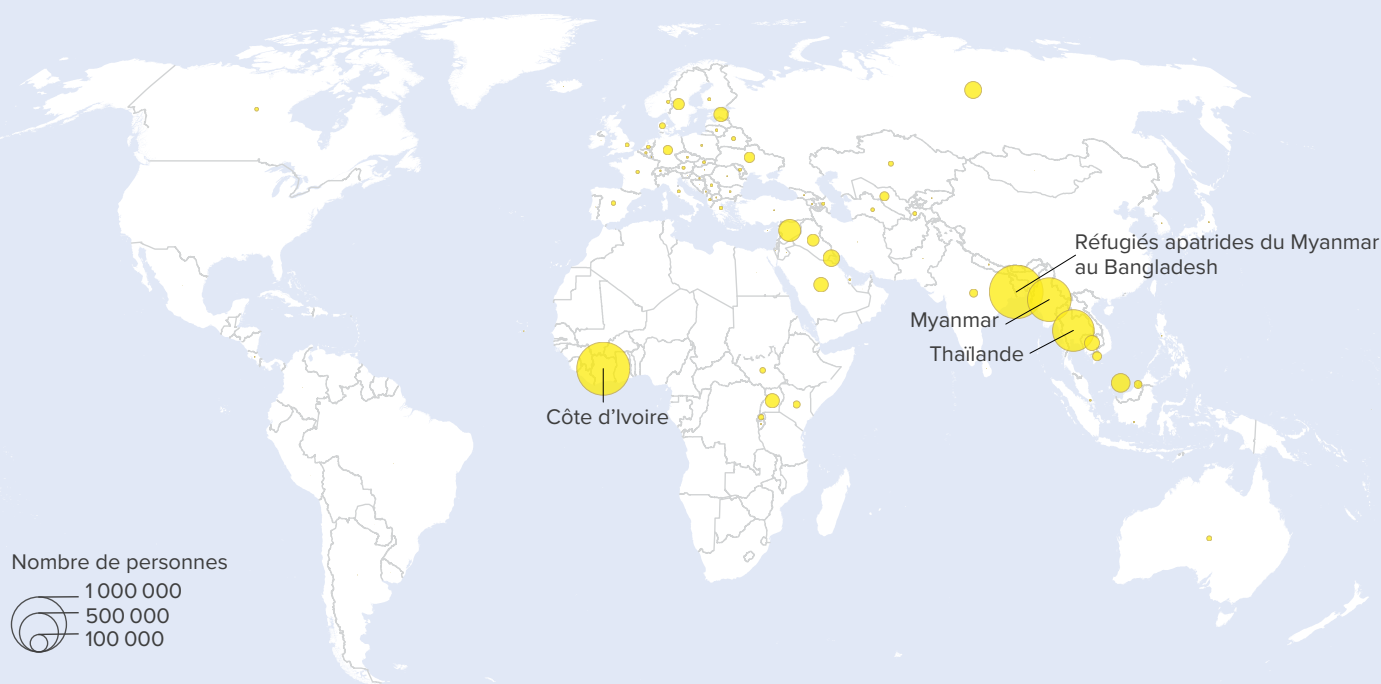
kényans. Ces personnes seront enregistrées, recevront des documents d'identité et se verront accorder la nationalité. Ce processus devrait être achevé en 2023.

Données démographiques sur les populations apatrides

La collecte de données démographiques sur les apatrides est extrêmement importante pour le HCR car elle permet d'élaborer des réponses à l'apatridie qui tiennent compte de l'âge et du sexe. Fin 2022, il existait des données ventilées en fonction du sexe pour 75 % des 4,4 millions d'apatrides recensés dans le monde. Des données ventilées en fonction à la fois du sexe et de l'âge étaient communiquées pour 62 % de la population.

Sur la base des données disponibles pour 75 % de la population apatride, il apparaît que légèrement plus de femmes et de filles sont apatrides (51 %) que d'hommes et de garçons. Au Bangladesh, pays qui compte la plus importante population d'apatrides déclarée, un peu plus de la moitié des apatrides sont des enfants (53 %).

Carte 4 | Apatridie | fin 2022



Les frontières et les noms, ainsi que les désignations utilisés sur cette carte n'impliquent pas une acceptation officielle des Nations Unies.

L'apatridie est souvent le résultat de lois, de politiques et de pratiques discriminatoires qui refusent la nationalité à certains groupes de personnes. Lorsque des milliers de personnes sont laissées apatrides, des communautés entières peuvent être aliénées et marginalisées, ce qui peut les conduire à avoir un niveau de vie inférieur, et peut déboucher sur une perte de capital humain et de revenus.

Il est essentiel de surmonter l'obstacle que représente l'apatridie pour le développement dans le cadre des efforts plus larges déployés pour promouvoir les droits humains, l'inclusion sociale et le développement, et pour remplir les Objectifs de développement durable pertinents.

Qui est inclus dans les statistiques du HCR ?

Le HCR recueille des données relatives aux personnes déplacées de force ou apatrides. Les données proviennent principalement des gouvernements et des opérations du HCR. Voir <https://www.unhcr.org/refugee-statistics/methodology/> (en anglais) pour la description détaillée et la définition des personnes incluses dans ces statistiques.

Annexe

Les tableaux 1 à 23 peuvent être téléchargés à partir du site web du HCR, à l'adresse : <https://www.unhcr.org/statistics/2022GTannex.zip>

Annexe tableau 5 : <https://www.unhcr.org/statistics/2022GTannextableSTA.xlsx>

Toutes les données sont provisoires et susceptibles de changer.

Les données sont disponibles à l'adresse : <https://www.unhcr.org/refugee-statistics>

TENDANCES MONDIALES DÉPLACEMENT FORCÉ EN 2022

PRODUIT PAR LE HCR
(14 JUIN 2023)

PREMIÈRE DE COUVERTURE

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO. Après avoir passé la nuit dans les familles d'accueil de la ville voisine de Bulé, les déplacés internes rentrent dans leur lieu d'hébergement temporaire du site de Plaine Savo. Ils ont quitté leurs abris lorsque Plaine Savo a été attaqué par des hommes armés, faisant 62 morts. De nombreux groupes armés dans l'est du pays – principalement dans les provinces de l'Ituri, du Nord-Kivu et du Sud-Kivu – ciblent les civils dans de violentes attaques, provoquant de nouveaux déplacements et des violations des droits humains, ainsi que des morts.

© HCR/HÉLÈNE CAUX



UNHCR

L'Agence des Nations Unies pour les réfugiés

© 2023 Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés

Tous droits réservés. La reproduction et la traduction sont autorisées, à condition que le HCR soit reconnu comme étant la source des données.

Section des statistiques et de la démographie
Service des données mondiales
HCR

UN City, Marmorvej 51
2100 Copenhague, Danemark
stats@unhcr.org

Ce document ainsi que d'autres informations sur le déplacement à l'échelle mondiale sont disponibles sur le site web des statistiques du HCR :

<https://www.unhcr.org/refugee-statistics>

